

2021



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**RAPPORT DU JURY DU CONCOURS
LITTÉRAIRE D'ADMISSION À
L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE
SAINT-CYR**

Cinq concours sur épreuves d'accès à l'ESM de Saint-Cyr ouverts au titre du 1° de l'article 4 du décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 se sont déroulés en 2021 :

- en sciences économiques et sociales ;
- littéraire ;
- mathématiques et physique ;
- physique et chimie ;
- physique et sciences de l'ingénieur.

Le rapport du jury présenté ci-dessous concerne uniquement les épreuves du concours littéraire.

Coordonnées pour obtenir le rapport du jury des épreuves écrites du concours littéraire :

ENS de Lyon – service des admissions et concours
15, parvis René Descartes - BP 7000
69342 LYON Cedex 07

<http://www.ens-lyon.fr/formation/admission/vue-archives-du-concours-lettres-et-sciences-humaines>

Adresse géographique et postale du bureau organisateur :

DRHAT / SDR / bureau concours
Case n° 120
Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS Cedex 12

Remerciements

La direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) remercie l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour le précieux appui apporté à la composition du jury. Elle remercie également les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'ESM et dans la carrière des armes.

Table des matières

Mot du président du jury	4
Bilan général du concours	5
1) Épreuve de commentaire en littérature.....	8
2) Épreuve de commentaire en philosophie	11
3) Épreuve de commentaire en géographie	20
4) Épreuve de commentaire en histoire	23
5) Épreuve d'anglais	26
6) Épreuve de langue autre que l'anglais.....	32
6.1) Épreuves de langue vivante	32
6.1.1) Épreuve d'allemand.....	32
6.1.2) Épreuve de chinois	36
6.1.3) Épreuve d'espagnol	38
6.1.4) Épreuve d'italien	40
6.1.5) Épreuve de russe.....	41
6.2) Épreuve de latin - grec	43
7) Épreuve d'option obligatoire.....	45
7.1) Épreuves de langue vivante	45
7.1.1) Épreuve d'allemand.....	45
7.1.2) Épreuve d'arabe moderne.....	48
7.1.3) Épreuve d'espagnol	49
7.1.4) Épreuve de russe.....	50
7.2) Épreuve de latin - grec	52
7.3) Épreuve de mathématiques	54
8) Épreuves sportives.....	57
9) Annexe I : arrêté de désignation du jury d'admissibilité et d'admission du concours littéraire d'accès à l'ESM	59
10) Annexe II : modèle de certificat médical militaire.....	62
11) Annexe III : modèle de certificat médical civil.....	63

Mot du président du jury

La session 2021 du concours littéraire d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr a été marquée par le contexte sanitaire. Les précautions prises pour préserver la santé des candidats ont été rigoureuses. À cette occasion, j'ai pu apprécier, une nouvelle fois, l'engagement et le professionnalisme du bureau concours de la DRHAT, ainsi que l'engagement et le professionnalisme des personnels réservistes et des examinateurs spéciaux encadrant les épreuves sportives mobilisés par ce bureau durant les épreuves d'admission.

Plus largement, à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette session, sans oublier l'officier supérieur adjoint du président, le lieutenant-colonel Laurent Neisius, et le vice-président, l'inspecteur général François Vandenbrouck, j'adresse le témoignage de ma reconnaissance.

Je présente mes félicitations aux admises et aux admis (sans oublier de remercier leurs professeurs pour l'efficacité de la formation dispensée).

Je leur souhaite de poursuivre les études enrichissantes proposées à l'ESM de Saint-Cyr et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de terre.

Au moment de passer le relais à un nouveau président du jury, j'ai en mémoire l'ensemble des professeurs qui, depuis cinq ans, ont accepté d'être examinateurs des épreuves orales d'admission. Je souhaite leur rendre hommage pour la qualité de leur travail.

Yves PONCELET

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Président du jury du concours littéraire

Bilan général du concours

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement dans la voie littéraire sont implantées tant dans des lycées militaires que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le concours littéraire offre aux étudiants¹ de seconde année de ces classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école spéciale militaire de Saint-Cyr afin de devenir officier de l'armée de terre tout en poursuivant des études supérieures.

Depuis la session 2020, le concours se réfère au corpus juridique suivant :

- le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié (statut du corps des officiers des armes de l'armée de terre) ;
- l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr (*JO* n° 218 du 21 septembre 2018, texte n° 11, signalé au *BOC* n° 40 du 29 novembre 2018) ;
- l'arrêté du 24 novembre 1998 modifié relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers (*JO* du 3 janvier 1999, p. 154, *BOC*, 1999, p. 793) ;
- l'instruction n° 1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 10 décembre 2018 sur les modalités pratiques d'organisation et de déroulement (*BOC* n° 9 du 4 avril 2019, texte 6 ; *BOEM* 770. 1. 2).

Les épreuves y sont précisément décrites et il était impératif de bien lire ces textes pour assurer une préparation optimale.

La présidence et la vice-présidence du jury sont assumées par des inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche, désignés par la ministre des armées sur proposition de la cheffe de l'inspection générale ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de terre.

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées dans le cadre de la banque d'épreuves littéraires, banque commune d'épreuves à laquelle le concours est rattaché : <http://www.concours-bel.fr/>
Le directoire du jury a fixé la « barre » d'admissibilité à une moyenne de 9,45/20 (9,67/20 en 2021), offrant ainsi à **100 candidats la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission pour 39 places offertes.**

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 16,30/20 à 9,45/20.

Répartition des candidats admissibles

- **lycées militaires** : 58 candidats (15 filles et 43 garçons)
- **lycées civils** : 42 candidats (8 filles et 34 garçons)

Organisées par le bureau concours (section recrutement direct et tardif) de la DRHAT, **ces épreuves se sont déroulées du 7 au 14 juin 2021** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78).

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves pour assister à une réunion d'information. Ils ont été guidés, encadrés et accompagnés, durant leur temps de présence sur le site, par du personnel qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales pour ses épreuves, dans le respect de l'équité.

¹ Pour éviter d'alourdir le texte, le rapport ne précise pas systématiquement « étudiant(e)s »/« étudiant(e) » « candidat(e)s »/« candidat(e) », « il/elle »/« ils/elles », etc. Ce choix formel ne doit pas faire oublier la place des jeunes filles au sein du concours, dont témoigne notamment la répartition des admissibles indiquée ci-après.

Il est rappelé aux futurs candidats qu'ils sont impérativement attendus au jour et à l'heure fixés sur leur convocation, en vue d'effectuer les formalités administratives d'accueil. Seuls des retards justifiés seront admis.

La non-présentation, lors de cet accueil, du certificat d'aptitude, en cours de validité, décrit aux annexes II ou III, entraîne l'impossibilité de participer aux épreuves sportives d'admission et, par conséquent, l'exclusion du concours.

Au terme de cette session, le directoire du jury a pu établir **une liste d'admis permettant d'honorer les 39 places offertes et une liste complémentaire sur laquelle figurent en tant que de besoin 11 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu (épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission) une moyenne générale de 12,11/20. La liste complémentaire correspond aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 12,09/20 et 11,51/20.

Répartition des candidats admis

- lycées militaires : 29 candidats
- lycées civils : 10 candidats
- candidats féminins : 6 candidates
- candidats masculins : 33 candidats

Dans les pages qui suivent, les membres du jury et l'officier des sports fournissent un bilan de chacune des épreuves d'admission de la session.

Sont brièvement rappelés la nature et les attendus de l'épreuve ; puis les examinateurs proposent un bilan de la manière dont s'est déroulée l'épreuve ; ce bilan est suivi de conseils pour les futurs candidats et d'exemples de sujets proposés (aux épreuves orales).

Remarques générales

Rappelons que :

- une partie des épreuves orales d'admission est hors programme : anglais, deuxième langue (langue vivante autre que l'anglais ou langue ancienne), littérature et philosophie ;
- une autre partie est adossée à un programme propre au concours : langue ancienne prise en option obligatoire au choix, mathématiques² ;
- enfin, l'épreuve de géographie et l'épreuve d'histoire portent sur le programme des épreuves écrites communes correspondantes (composition de géographie, composition d'histoire).

Sur les tables des salles de préparation, les candidats disposent de ressources, différentes selon les épreuves (un atlas pour le commentaire en géographie, un dictionnaire – noms communs et noms propres – pour le commentaire de littérature, etc.) : ils doivent y recourir en tant que de besoin.

Durant les épreuves orales d'admission, il est demandé aux candidats de ne pas témoigner par quelque moyen que ce soit de leur établissement d'origine.

Une horloge est présente dans l'ensemble des salles pour permettre aux candidats d'évaluer leur temps de préparation et de parole.

Des candidats semblent avoir pris l'habitude de diffuser les sujets qu'ils ont traités, voire un résumé des échanges qu'ils ont eus avec l'examineur. Le jury n'a évidemment rien à dire à propos de cette habitude. Il attire cependant l'attention des candidats sur l'intelligence avec laquelle il leur faut traiter les informations éventuellement reçues de camarades convoqués avant eux : faire la même entrée en matière alors que le sujet est différent, s'obstiner à répondre à des questions que l'examineur ne leur pose pas (mais qu'il a pu poser à tel ou tel candidat passé avant, etc.) est de nul intérêt et peut même s'avérer contre-productif.

² Nous saisissons l'occasion pour indiquer que les programmes de la session 2022 sont fournis par la circulaire n° 513854/ARM/RH-AT/COMFORM/CEN relative aux programmes de :

- l'épreuve de langue ancienne ;
- l'épreuve de mathématiques.

Cette circulaire est visible sous le lien : <https://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-Ecoles/L-Ecole-Speciale-Militaire-de-Saint-Cyr/Comment-integrer-l-ESM/Concours-ESM-Reglementation-Organisations-des-epreuves>

1) Épreuve de commentaire en littérature

Coefficient 8

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve porte sur un texte à visée argumentative d'une vingtaine de lignes extrait d'une œuvre littéraire de langue française du 16^e siècle à nos jours. Le temps de préparation est d'une demi-heure. Le temps de passage est de 25 minutes.

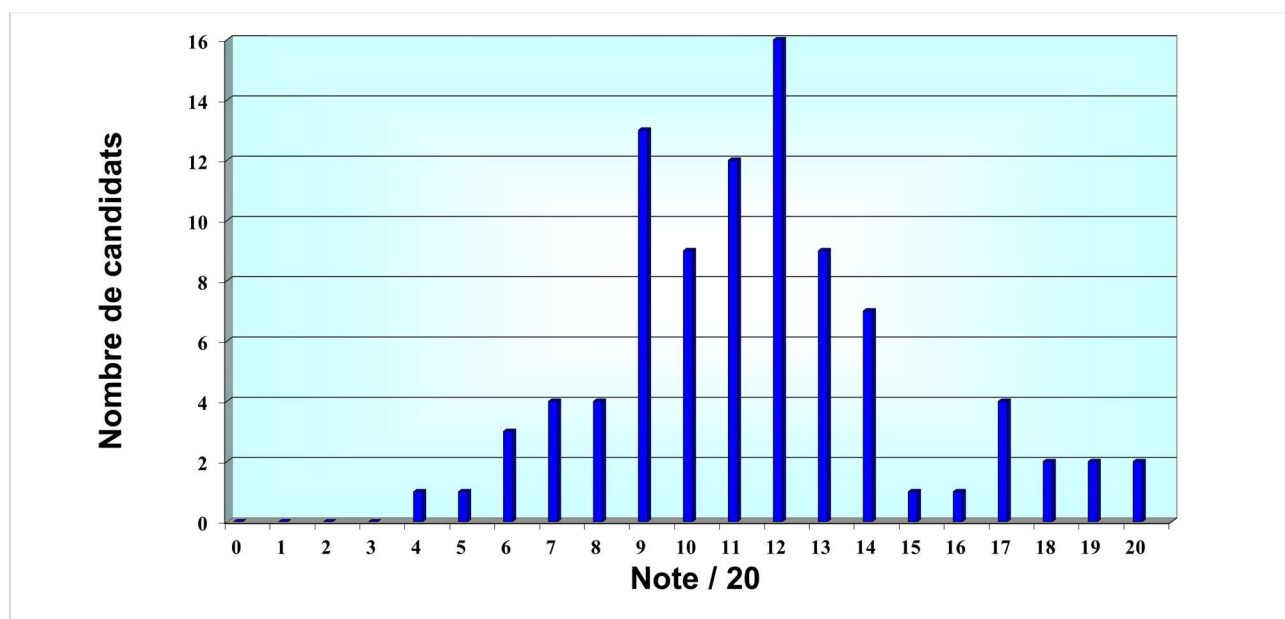
L'épreuve comprend deux parties : un exposé du candidat de 15 minutes et un entretien de 10 minutes avec le jury. L'exposé se compose d'une introduction, d'une lecture intégrale de l'extrait, d'un plan et d'une problématique. Ensuite le candidat propose un développement (lecture analytique ou commentaire organisé) qui se termine par une brève conclusion.

Une horloge est présente dans la salle pour permettre au candidat d'évaluer son temps de parole.

Rapport de l'examinatrice : Mme Laure BLANC-HALÉVY

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 91
- Note maximale obtenue : 20 / 20
- Note minimale obtenue : 04 / 20
- Moyenne : 11.49 / 20



Commentaires sur la session 2021

Commentaires généraux

La session 2021 était très attendue à plus d'un titre : d'abord parce qu'il n'y a pas eu d'épreuve littéraire en 2020 à cause du contexte sanitaire, ensuite parce que les modalités de l'épreuve ont changé : le temps de préparation a été réduit à 30 minutes au lieu d'une heure. Le jury a tenu compte de ce nouveau format en proposant des textes plus courts (une vingtaine de lignes) dont certains comportaient une consigne (par exemple : « vous étudierez notamment la fonction de l'énumération dans l'argumentation » dans un texte de La Rochefoucauld). Les résultats dans leur ensemble sont en baisse par rapport à la session 2019 (moyenne : 12,41) mais aucune prestation n'a témoigné d'une méconnaissance de l'épreuve et certains exposés ont été excellents.

Commentaires particuliers

Le temps de parole de 15 minutes a été tout à fait respecté et rares ont été les candidats à avoir oublié de lire le texte.

L'introduction, qui doit aller à l'essentiel (situer rapidement l'œuvre dans son contexte : siècle, mouvement littéraire, éventuellement informations sur l'auteur) a donné quelquefois lieu à des considérations trop générales.

Ensuite viennent le plan et la problématique qui acquièrent une légitimité plus grande s'ils interviennent après la lecture car ils procèdent de cette même lecture. Pour le premier, qui a parfois été purement et simplement oublié, il ne s'agit pas d'un découpage arbitraire mais plutôt d'une mise en évidence des scissions du texte qui vont permettre de construire une analyse. On rappelle ici que la problématique consiste en une question posée sur / par le texte, question qui permettra de proposer une lecture personnelle de l'extrait. La problématique consiste donc en un véritable projet de lecture qui permet d'éclairer le texte proposé, d'en cerner les enjeux. Dans ces conditions on ne pourra pas se satisfaire d'une problématique qui reprend le découpage du texte ou qui n'est pas construite en termes littéraires. Une possibilité consiste à rattacher la lecture du texte littéraire aux grandes questions sur l'homme et la société. Donnons un exemple de ce qui a pu être entendu de tout à fait pertinent : confronté à un texte de J.M.G. Le Clézio évoquant la fonction de la littérature aujourd'hui, un candidat a évoqué le paradoxe d'un texte qui illustre l'impossible engagement de l'écrivain et en même temps la nécessité de son rôle de témoin d'une époque.

L'étude du texte a été faite majoritairement sous forme de lecture analytique, même si cette année, le changement de la durée de l'épreuve a eu pour conséquence la multiplication des commentaires composés. C'est une idée pertinente car elle permet de cerner les enjeux du texte de façon rapide et globale. Néanmoins la lecture analytique reste tout à fait valable en sachant que le jury est conscient que l'exhaustivité est impossible en un temps de préparation restreint. L'entretien est là pour préciser les points qui n'auraient pu être vus faute de temps.

Dans la perspective du texte à visée argumentative (qui peut appartenir à ce titre à divers genres : poésie, théâtre, roman, essai), on demande de montrer comment la thèse de l'auteur se fonde sur des arguments eux-mêmes étayés par des exemples. Et cette année trop nombreux ont été les candidats qui ont oublié ces fondamentaux. Le fond ne doit être en aucun cas dissocié de la forme sous peine de paraphrase. C'est un écueil que l'on a rencontré régulièrement : les formulations commençant par « l'auteur.e dit que » « il/elle illustre que » suivies d'une lecture du texte venant remplacer l'analyse. Or l'intérêt de l'exercice est justement de montrer la possible adéquation du fond avec la forme, comme dans le plaidoyer de Mme de Staël qui multiplie les exclamations, les interrogations, les hyperboles comme forme-sens de l'enthousiasme romantique qu'elle défend.

Enfin, la conclusion a pour objectif de récapituler les points centraux du développement et de proposer éventuellement une ouverture thématique ou historique sur la question posée par le texte. Or certaines ouvertures faisaient état de références sans aucun rapport avec la problématique évoquée par le texte ou bien l'on a remarqué cette année qu'elles reprenaient des textes donnés à d'autres candidats. Ce n'est pas l'objet de l'exercice et dans ce cas le jury préfère que l'on s'en tienne à une synthèse du parcours argumentatif.

La dernière partie de l'épreuve est composée d'un entretien de 10 minutes qui fait partie intégrante de l'épreuve. Certes il s'agit toujours de revenir sur certaines erreurs qui nécessitent une reformulation adéquate. À ce propos il est bienvenu de réfléchir quelques instants avant de répondre à la question posée pour éviter des imprécisions. On a en effet constaté des lacunes inquiétantes chez certains candidats en matière de figures de style et autres termes de technique littéraire. Savoir définir la métaphore, l'antithèse, l'ironie, le sonnet ou les Mémoires fait partie des compétences essentielles requises.

Enfin le niveau de langue laisse parfois à désirer : un candidat parle de l'écrivain en déplorant qu'il ne soit pas « un super héros » et un autre évoque son rapport au texte en précisant : « tout ça, ça agit sur nous ». Cet ensemble d'inexactitudes devient rédhibitoire lorsqu'il s'accompagne d'une lecture en contre-sens manifeste avec le texte. Certes le temps de préparation est de 30 minutes et le jury est

bien conscient de la difficulté de l'entreprise mais le candidat a normalement pu s'exercer à cette épreuve pendant au moins une année.

Quoi qu'il en soit, plusieurs candidats ont livré des prestations témoignant d'une connaissance précise de la méthode, cultivées et parfois passionnées qui ont donné lieu à un véritable débat constructif en fin d'épreuve. Et ce peu importe le siècle du texte donné. Il est erroné de penser que tirer un texte du XXI^e siècle donnera lieu à une note inférieure. Plusieurs excellentes notes en témoignent et témoignent également qu'il est tout à fait possible de bien réussir le commentaire de littérature. Plusieurs 20/20 ont été attribués au cours de la session.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

La lecture du rapport est primordiale pour savoir comment se déroule l'épreuve.

Une remise à niveau concernant les figures de style et la terminologie littéraire serait souhaitable, et ce tout particulièrement en ce qui concerne le texte poétique. Plusieurs candidats ne connaissent pas le nom donné aux strophes dans un sonnet et ne prennent pas la peine d'identifier le mètre quand ils ont affaire à un texte poétique qu'ils traitent comme de la prose. On rappellera encore une fois que tous les genres sont représentés dans les sujets donnés au concours. En effet il s'agit de textes à visée argumentative et un sonnet de Ronsard voulant convaincre la femme aimée de l'aimer en retour comporte bien une dimension argumentative, tout sonnet qu'il soit.

En plus des cours de grande qualité dispensés en classe préparatoire, la fréquentation de manuels de français du secondaire et d'histoires littéraires permet des progrès significatifs pour situer une œuvre dans un contexte social et politique. Enfin, la pratique régulière de l'exercice du commentaire-entretien est très formatrice car c'est une épreuve exigeante mais qui offre une belle marge de progression et des résultats à celles et ceux qui la préparent sérieusement. Le plaisir du texte passe par la saisie de ce qui fait la spécificité du regard sur le monde qu'un auteur nous propose.

Liste des auteurs des textes proposés :

Littérature du XVI^e siècle : Montaigne, Rabelais, Ronsard,

Littérature du XVII^e siècle : Corneille, Cyrano de Bergerac, Fontenelle, La Bruyère, La Fontaine, La Rochefoucauld,

Littérature du XVIII^e siècle : Beaumarchais, Montesquieu, Rousseau, Voltaire,

Littérature du XIX^e siècle : Balzac, Chateaubriand, Hugo, Sand, Staël, Zola,

Littérature du XX^e siècle : Cohen, Jaccottet, Mauriac, Ponge, Sartre, Valéry,

Littérature du XXI^e siècle : Le Clézio, Modiano, NDiaye.

2) Épreuve de commentaire en philosophie

Coefficient 6

Explication de l'épreuve

Selon l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, « L'épreuve de commentaire en philosophie [...] consiste en un commentaire de texte hors programme (œuvre philosophique, essai, article) suivi d'un entretien et vise à évaluer l'esprit d'analyse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion et un raisonnement personnels ».

Le temps de préparation est fixé à 30 minutes, ce qui a motivé la mise à disposition d'un « sujet zéro » assorti des recommandations suivantes : « À compter de la session 2020 le temps de préparation de l'épreuve de Commentaire en philosophie passe de 60 à 30 minutes. La longueur des extraits proposés passe de 25 à 20 lignes, occasionnant un réel changement d'échelle des documents qui simplifie leur prise en main globale et l'adapte aux nouvelles conditions horaires. La règle énoncée dans les Rapports de Jury stipulant *que l'exercice est prioritairement une explication du texte* est renforcée : en une demi-heure, toute production prématurée d'un commentaire plus ou moins hors-sol entraînerait un gaspillage du temps de préparation. Certes, la démarche de commentaire fait tout autant partie de l'épreuve qu'avant ; mais le candidat s'engageant dans sa demi-heure de préparation doit rechercher d'abord une compréhension de l'ensemble du texte aussi précise, lucide et bien articulée que possible. Bien entendu, cette démarche sera facilitée par la recherche des éléments d'introduction traditionnellement attendus (thème, problème, thèse, structure). La forme de l'exposé et le déroulement de l'entretien demeurent donc inchangés. »

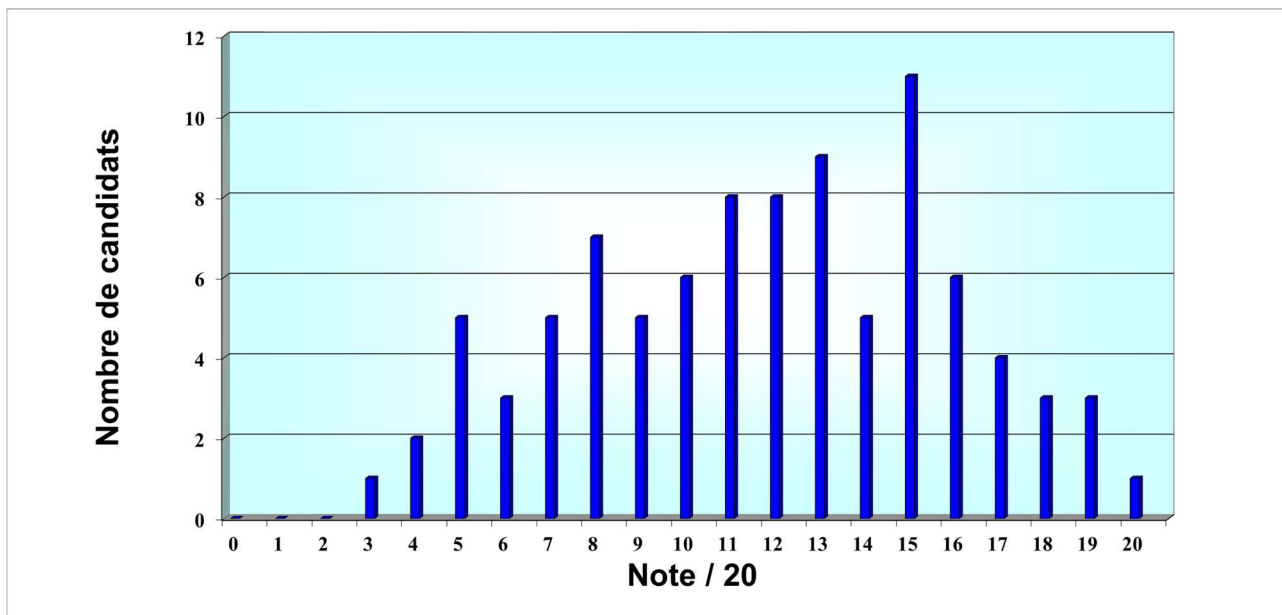
Dans la pratique, pour un temps d'épreuve fixé à vingt-cinq minutes, un premier quart d'heure est dévolu à la lecture du texte à voix haute par le candidat, suivie de la présentation des éléments d'explication et de commentaire qu'il a préparés, et les dix dernières minutes sont consacrées à un entretien au cours duquel, par des questions de l'examineur, le candidat est amené à rectifier, compléter, approfondir, étendre (etc.) son propos initial, et ce dans son meilleur intérêt. Cette précision quant au déroulement de l'épreuve est d'ailleurs explicitement et systématiquement signifiée par l'examineur au candidat avant que l'épreuve ne commence.

Rapport de l'examineur :

Monsieur Roderick-Pascal WATERS

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 92
- Note maximale obtenue : 20 / 20
- Note minimale obtenue : 03 / 20
- Moyenne : 11,74 / 20



Commentaires sur la session 2021

Programme de l'épreuve

Il est à noter que le choix de textes effectué par l'examineur n'est en aucune manière contraint par les programmes spécifiques des diverses épreuves de philosophie des E.N.S. en vigueur l'année du concours. De même, la liste des auteurs éventuels n'est pas prédéfinie, mais répond à un principe de notoriété raisonnable.

Enfin, la longueur-type des textes (notons qu'aucun double-texte n'a été proposé) qui, dans les faits, fut établie cette année à environ 20 lignes, aura été soigneusement respectée : la totalité des extraits proposés comptait 20 lignes exactement.

De manière générale, les candidats doivent être pleinement assurés que, année après année, un soin extrême est appliqué à la sélection des auteurs, des œuvres, des éditions, des extraits exacts et des domaines engagés.

Déroulement chronologique détaillé de l'épreuve

Voici notre candidat pourvu de son texte : il dispose dès lors (*de facto*, depuis 2021) d'une demi-heure pour élaborer son exposé en salle de préparation. À l'heure précisément prévue pour son passage, il est conduit en salle d'examen où il se voit accueilli, et où lui sont également confirmées les conditions de l'interrogation. L'exposé se doit de commencer par la lecture complète et à voix haute du texte proposé, puis le candidat prononcera son exposé, ce qui constitue le premier moment de l'épreuve, au cours duquel il est seul à s'exprimer, appelé à durer quinze minutes.

À l'issue de ce délai intervient alors un second moment qui, par souci d'équité, a vocation à durer dix minutes, au cours duquel l'examineur s'entretient avec le candidat (essentiellement sous la forme de questions qui lui sont soumises) afin, selon les situations et les opportunités, de reprendre ou préciser tel ou tel élément, ou encore d'élargir (avec modération) les horizons de l'exposé, la visée prioritaire de l'entretien étant d'amender, de compléter ou de perfectionner l'exposé initial. Le candidat est ensuite remercié pour sa prestation : l'épreuve est terminée.

Il est à noter que tout candidat dont l'exposé n'atteint pas les quinze minutes d'exposé initial est invité à proposer tout complément qu'il juge nécessaire avant que ne commence l'entretien *stricto sensu*, en lui laissant évidemment le temps de la réflexion et/ou le droit de passer de son propre chef à l'entretien.

Symétriquement, l'entretien est une composante nécessaire de l'épreuve, et un enjeu raisonnable d'égalité de traitement des candidats s'attache aux conditions dans lesquelles il a lieu. Dès lors, si un candidat dépasse les quinze minutes de parole initiale, l'interrogateur choisira assez rapidement le moment le moins abrupt pour l'interrompre et lui signifier le passage à la phase d'entretien. Précisons

que le candidat, clairement averti du déroulement avant que l'épreuve ne commence, n'est généralement pas prévenu de son interruption imminente : si l'examineur tâche en effet d'exercer au mieux la vertu aristotélicienne de prudence, il l'applique en l'espèce à identifier le moment opportun du passage à l'entretien (qui, dans la grande majorité des cas de dépassement, aura lieu *de facto* avant la fin de la seizième minute). Si le candidat n'a pas conclu, et en semble en outre déçu, il est possible que la première question posée par l'examineur soit une courtoise invitation à conclure, qui évidemment invite en retour à une certaine concision.

Cette année, les prestations étaient le plus souvent bien calibrées (certaines à la seconde près, ou presque), et si quelques candidats ont tout de même été interrompus, cela ne les a toutefois pas empêchés d'éventuellement bien réussir. Globalement, les candidats utilisent donc adroitement le temps imparti, et il faut ajouter à cela que parmi les rares qui sont moins loquaces, l'écrasante majorité parle environ quatorze minutes, et deux seulement auront parlé moins de douze minutes.

Exposé du candidat

Le texte doit être d'abord lu à voix haute. Cette toute première démarche, qui permet véritablement d'ouvrir l'espace de l'analyse et de la discussion (et, en particulier, de singulariser tout à fait la relation entre tel texte, tel candidat et l'examineur), gagne à ne pas être négligée. Certains candidats, pourtant attentifs à de nombreux détails de forme de tous ordres, ne se donnent pas les moyens d'une lecture fluide et correcte : mots oubliés ou pris pour d'autres, nombreuses hésitations et reprises, voire passage d'une lecture menée tambour battant à une fin de texte à nonnée ne sont pas plus rares cette année que les précédentes, même si la dynamique d'ensemble semble, en la matière, demeurer relativement bonne. L'examineur entend inlassablement rappeler que cette lecture inaugure la prestation : il est heureux d'avoir été entendu, car il ne s'est trouvé cette année que fort peu de ces candidats déterminés à prononcer coûte que coûte quelque *incipit* introductif préalable à la lecture du texte, parfois avec une détermination à toute épreuve, tel ce candidat qui commence par déclarer qu'il va d'emblée lire à voix haute ce texte de *untel*, « célèbre philosophe qui... etc. ». De très rares lectures particulièrement atypiques auront été entendues, soit que de nombreux mots oubliés ou modifiés indiquent la racine d'une lecture erronée, soit que le candidat manifeste une aptitude imparfaite à la lecture à voix haute. Il convient également de veiller à ne pas répéter de ligne, comme c'est arrivé lors de la lecture d'un texte de saint Anselme énumérant les « suprêmes biens » constitutifs de la Nature divine, dont quelques-uns ainsi redoublés ont produit un certain effet, sachant que le texte s'employait déjà à être tout à fait exhaustif et superlatif.

L'analyse doit ensuite être introduite pour, de préférence, manifester le thème, le problème (impérativement), la thèse et la structure argumentative du texte. Si la qualité des introductions est restée globalement bonne, il est toutefois à noter que, cette année comme la précédente, quelques candidats n'ont pas daigné indiquer précisément les bornes du découpage retenu (cf. *infra*). Mais aucun candidat n'a donné le sentiment de ne rien connaître des présentes indications, dès lors heureusement répétées année après année. Nous ne saurions donc trop recommander la lecture des présentes pages, ayant certes conscience que de lancer ici-même cet appel aura peut-être un effet limité sur ceux qui, précisément, ne nous liraient point ; mais il nous siéra déjà que tous ceux qui nous lisent continuent de nous daigner prendre pour guide.

L'expérience spécifique de certaines prestations faibles entendues cette année (qui en cela ne dérogent pas à l'expérience des sessions précédentes) nous pousse à proposer l'observation suivante : il est capital de bien jauger la pertinence du *thème* sur lequel l'on décide de faire porter l'extrait, et ce avant de chercher à comprendre celui-ci en détail à la lumière de celui-là ; certains candidats par ailleurs visiblement non sans qualités se sont ainsi fourvoyés en se méprenant sur ce dont il était vraiment question dans le texte qui leur avait été soumis. En témoigne un candidat qui, ayant à travailler sur un extrait de Nietzsche qui porte de toute évidence sur la notion de « cause » (le terme et ses dérivés n'apparaissant pas moins de neuf fois dans le texte), ne fait même pas état de ce concept dans son introduction. Ou encore, telle candidate qui, ayant à commenter un passage de Diderot qui porte sur la singularité et l'incommunicabilité de l'opération des différents sens, y voit essentiellement une métaphore du politique, alors que c'est l'inverse qui vaut — le passage en question construisant un

brillant raisonnement de philosophie de la perception, qui n'est que l'occasion de quelques fugaces lignes de fuite en direction du politique.

Suivant les recommandations fournies les années précédentes, presque aucun candidat n'a confondu le problème *posé et discuté par le texte*, et un problème que poserait le texte en lui-même. Puisque les conseils donnés en ce sens ont donné du fruit, nous nous permettons de les reproduire cette année encore : il n'est pas d'abord question d'indiquer en quoi le texte serait critiquable, avant même de l'avoir expliqué (c'est-à-dire avant de l'avoir véritablement et poliment écouté), mais de concevoir en réaction à quel problème (explicité ou non sous cette forme dans le passage proposé) la rédaction du texte pourrait être comprise ; il s'agit donc du problème (préalable ou actuel) que s'est posé (ou qu'aurait pu se poser, ou que s'est éventuellement posé, etc.) l'auteur, et non pas de la propre réaction problématique postérieure du candidat ou de la candidate ; celle-ci est bienvenue, mais ne peut constituer la clef de lecture du texte et de son intérêt philosophique intrinsèque, au risque de s'employer à méthodiquement recouvrir le texte de sa propre perplexité, et donc de s'employer à ne guère le comprendre avant de le critiquer.

Concernant la structure du texte, rappelons qu'il est souhaitable non seulement de l'énoncer, mais d'en rapporter explicitement le découpage à des lignes précises : d'autant plus que, par commodité, tous les textes proposés sont numérotés de cinq lignes en cinq lignes dans la marge de gauche. Cette année, *bis repetita*, quelques candidats n'ont pas suivi cette recommandation : nous l'appuyons donc, encore et toujours, car elle n'est pas ornementale et permet à l'examineur d'annoter son propre exemplaire du sujet avec un maximum de commodité, et sans devoir se distraire inutilement du propos des candidats tandis qu'il tâche de conjecturer les bornes exactes du découpage proposé.

Par suite, l'analyse proprement dite du texte doit elle-même être ordonnée ; elle ne saurait consister en un bloc indivis, mais doit manifester une articulation qui, linéaire ou thématique, ordonne un propos évoluant dans son ensemble comme dans son détail de manière progressive et cohérente.

Le candidat doit s'attacher à la compréhension précise du texte, pour en déterminer l'objet et pour en expliciter la portée théorique : en d'autres termes, l'exercice est prioritairement une explication du texte, et nul ne saurait ici se dispenser d'une analyse précise et exhaustive du passage proposé, ce qui (soit dit en passant) réserve les plans non-linéaires aux candidats spécifiquement entraînés à les mener à bien de façon satisfaisante et systématique. Cette année, une seule candidate a retenu cette option de facto risquée, qui l'a conduite à faire l'impasse sur bien des passages pertinents, que l'entretien n'aura hélas pas suffi à prendre en compte à la hauteur de leur importance.

Le candidat doit aussi produire une réflexion s'appuyant sur une culture philosophique raisonnée et mobilisée avec pertinence, c'est-à-dire qu'il ne saurait se dispenser d'une dimension de commentaire, qui met le texte en relation avec d'autres textes, d'autres systèmes, d'autres arguments et d'autres concepts ; mais ce, exclusivement à des fins d'analyse, et non de « placage » ou de vaine (et pédante) « démonstration de force ». En somme, c'est la conjonction pertinente et la synergie raisonnable entre les logiques d'explication (plus que jamais prioritaire) et de commentaire qui président à l'élaboration des distinctions conceptuelles, à l'explicitation et à l'examen des arguments, plus encore au développement d'un authentique questionnement critique articulé au texte et à ses enjeux. Car, si les enjeux d'un texte ne sont pas pleinement appréhendés par celui ou celle qui néglige de l'insérer dans un réseau conceptuel culturellement acquis, symétriquement, c'est en revanche le texte proprement dit qui ne serait pas réellement lui-même pour celui ou celle qui néglige de l'expliquer correctement avant que de (prétendument) le commenter. Cette année, des prestations trop faibles ont pu se fourvoyer dans une volonté de commentaire prématurée, qui détournait à son profit une énergie qui fit défaut à l'explication méthodique et scrupuleuse du passage ; mais il convient symétriquement de reconnaître que la quasi-totalité des prestations notées dix-huit sur vingt ou plus étaient le fait de candidats qui avaient parfaitement compris la situation du texte eu égard à tel ou tel contexte (fût-ce l'œuvre, la pensée ou l'époque) ; dans le cas de la prestation notée vingt sur vingt, la pensée de la « gouvernementalisation » exposée par Foucault dans une conférence de 1978 a non seulement été parfaitement comprise et explicitée au niveau de l'argumentation interne du texte, mais encore parfaitement rapportée à la pensée de Foucault, depuis la domination des corps jusqu'au souci de soi en passant par le panoptique, chaque question résiduelle de l'examineur ayant, par la suite, trouvé par la suite une réponse satisfaisante. Inversement toutefois, un candidat a obtenu dix-

neuf sur vingt pour son explication d'un texte de Leibniz (portant sur le couple notionnel agir *versus* pâtir), auteur dont il était peu familier mais qu'il s'est employé à rapprocher de manière globalement prudente, comparatiste et intelligente de la pensée de Spinoza, et que surtout il a démêlé avec ses propres forces intellectuelles, témoignant d'une patience et d'un esprit méthodique absolument remarquables.

Enfin, il est bien entendu de bonne pratique que le candidat produise une conclusion opportune (et proportionnée au temps dont, à cet effet, il dispose encore ou ne dispose plus) pour ressaisir les acquis de l'analyse. De rarissimes candidats jugent que la fin de la conclusion serait un temps opportun pour suivre tous-azimuts des pistes de commentaire jusqu'alors négligées : si la survenue proprement dite de semblables enrichissements peut être de bon aloi, là n'est pas leur lieu propre, et ils sont même parfois dangereusement en exergue alors que se profilent à l'horizon les dix minutes d'entretien.

Entretien avec l'examineur

Mais que les futurs candidats n'aient crainte : ainsi que nous l'annoncions *supra*, l'entretien est bienveillant, et s'ordonne explicitement au souci de manifester au mieux les qualités d'un candidat. Dans cette mesure, il se fonde entièrement sur la prestation effective et individuelle qui vient d'être réalisée sur un texte donné, et aucune question n'est préparée d'avance. Certes, dans la mesure où deux candidats composent sur le même texte, il reste possible qu'une ou plusieurs question(s) identique(s) est/soient posée(s) à différents candidats (ce qui s'avérera d'ailleurs utile à des fins de classement), mais à la condition expresse que leur prestation individuelle rende légitime la survenue de cette/ces question(s), dont la formulation est *de facto* en quelque sorte homogénéisée par l'examineur. Dans les faits, le passage de trois candidats par texte (jusqu'en 2019) à deux candidats par texte (depuis cette année) a toutefois drastiquement réduit la survenue de ce cas de figure, ce qui nous semble un très heureux effet de cette nouvelle organisation.

Précisons qu'il est dans l'intérêt du candidat de faire un usage proportionné des réponses qu'il fournit : s'il est inutile de ressasser sa réponse jusqu'à la redoubler alors qu'elle était déjà respectablement détaillée, il est tout aussi nuisible de rester trop laconique (il est même arrivé, cette année encore, qu'un candidat se borne presque à répondre « oui » ou « non » à telle ou telle question) puisque la question pourra être reformulée, ce qui correspond à poser deux fois la même question à un candidat, ou à défaut la liste des différentes questions posées s'allongera inévitablement.

Les questions posées en entretien correspondent à un nombre fini de cas de figure et de possibilités :

- **Des faux-sens ou contresens ont été malencontreusement réalisés** : des questions vont être posées, et en y répondant avec soin et discernement le candidat pourra se reprendre. Qui se braque alors, ou répète (voire soutient *mordicus*) ses erreurs, ne tirera pas grand profit de ce type de questions ; inversement, qui sait véritablement écouter, et relancer à de nouveaux frais sa réflexion, se rendra service. Dans les faits, grâce à des entretiens déjà attentifs et réactifs, plusieurs candidats purent cette année encore relever leur note plus ou moins substantiellement. Précisons que l'examineur a pour règle de s'efforcer de ne choisir que des textes qui soient déjà honorablement compréhensibles par un lecteur suffisamment méthodique, patient et attentif ; il faut d'ailleurs avoir pleine confiance dans le fait que la même règle préside au choix et à la modification documentée des traductions, systématiquement établies selon une double exigence de rigueur scientifique et de service rendu aux candidats. L'examineur se doit de signifier ici que la conception desdits sujets, tous de première main, est pour lui l'occasion de satisfactions intellectuelles toutes particulières, et qu'il ne recule devant aucun effort pour tâcher de mener les extraits retenus à ce qu'il estime être leur état de perfection (découpage proprement dit de l'extrait, vérification éventuelle dans l'édition originale, adaptation de la mise en page si nécessaire, ponctuation à modifier s'il y a lieu, traduction à modifier ou à remanier, etc.). En somme, chaque sujet-texte est réellement pensé comme un optimum offert au candidat, et tout candidat malheureux peut raisonnablement considérer que parmi ses manquements se trouve toujours un échec à correctement « lire » (au sens fort, mais aussi en toute simplicité) le texte qu'il a sous les yeux.

- **Des passages ou concepts du texte ont été négligés ou oubliés** : ils feront l'objet de questions. D'où l'absence totale d'intérêt que revêt le fait de peu ou prou bâcler son explication, pour présenter (au plus vite) un « commentaire détaché » sur le texte (ou plutôt à l'occasion du texte) : car les vertus n'en seront jamais suffisantes pour compenser efficacement le déficit d'explication proprement dite, qui doit être la priorité de tout candidat. Il est évidemment exclu, pour cette même raison, de réduire le texte à un échantillon de passages qui seuls auraient vocation à être expliqués. Les rarissimes candidats ayant cette année procédé de la sorte se sont vu solliciter lors de l'entretien pour expliquer (en y réfléchissant, mais au débotté tout de même) des passages pouvant aller jusqu'à plusieurs lignes, situation potentiellement délicate qu'il est toujours préférable d'éviter.
- **Des enjeux, ou des possibilités de commentaire, ont été négligés, ou imparfaitement dégagés** par une explication qui demeurait trop près du texte, et/ou ne se souciait pas assez de commenter, ou commentait mal à propos : des questions plus générales peuvent se charger d'amorcer une salutaire ouverture. Il est à noter que, de manière générale, les questions sur des auteurs et doctrines extérieurs au texte proposé portent primordialement sur des éléments avancés par le candidat, et ne sont généralement posées qu'après épuisement des possibilités d'amendement direct de l'explication proprement dite. En revanche, il n'y a rien de surprenant à ce qu'un candidat ne nourrissant son propos d'aucune référence extérieure soit, par le biais d'un questionnement explicite, appelé à un certain point de l'entretien à faire intervenir des références courantes sur le sujet. De même, il est possible que l'examineur propose un effort d'approfondissement de l'explication en faisant référence à des thématiques qui, certes importées dans le texte afin d'y jeter quelque éclairage, ne sont pas pour autant assimilables à des « doctrines » extérieures spécifiques. Néanmoins, l'examineur se fonde au maximum sur les apports propres du candidat, qui se donne parfois des planches de salut plus ambiguës que prévu : ainsi tel candidat qui, peinant à expliquer un extrait de Schelling, crut profitable d'invoquer Fichte, auteur dont hélas il s'avéra qu'il ne connaissait que fort peu (et en tout cas pas utilement en contexte) la pensée. Bien entendu, les nombreuses prestations ayant obtenu 16/20 ou plus avaient toutes en propre de mobiliser d'elles-mêmes des connaissances précises, variées et opportunes, offrant ainsi spontanément le visage d'une *dignitas* toute d'honnêteté tissée, fort conforme à l'image d'un lauréat potentiel du concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr.
- **Le texte a été expliqué et commenté de façon très satisfaisante** : dans ce cas et dans ce cas seulement, l'examineur pourra poser des questions ne visant qu'à approfondir concepts et références, éventuellement de façon exigeante, mais cette fois aux seules fins de faire usage (ou pas) des quelques derniers points demeurant à attribuer dans l'échelle de notation.
- **Enfin, en marge des questions directement relatives à son exposé, le candidat pourra se voir interrogé de façon plus large (et ouverte)** sur les enjeux du texte mis en perspective au regard de ses prétentions professionnelles ou de son expérience de vie. Pour information, cette année encore et toujours sans raison particulière, les occurrences de ce cas de figure auront *de facto* été particulièrement rares. Par ailleurs, contrairement à ce que la formulation de certains anciens rapports pouvait peut-être laisser entendre, notons que ce type de question n'implique pas spécialement la *perfection* du reste de la prestation (mais *de facto* la grande qualité, certes). L'ordre de la présente typologie des questions possible n'est donc pas à *strictement* comprendre comme un ordre de satisfaction ou de perfection progressive.

Profil des candidats

L'ensemble des recommandations déjà prodiguées suppose par ailleurs que le candidat fasse usage d'un niveau de langue adapté et établisse une situation de communication digne et studieuse.

De manière plus générale, passé un certain cap de qualité intrinsèquement philosophique, la capacité à rayonner devient, non pas un critère, mais un paramètre organique de l'évaluation : le concours recrute en effet de futurs officiers, qui ne pourront faire l'économie de ce caractère moral. Que le rayonnement en question passe avant tout par la profondeur exceptionnelle du propos, de l'intelligence conceptuelle ou de la culture, ou qu'il passe plutôt par une certaine tenue, aisance et

solidité palpable dans la situation même d'énonciation (bien entendu associée à une très forte compétence philosophique), il demeure dans tous les cas un réquisit des notes les plus élevées. Une candidate, notée dix-neuf sur vingt pour son explication (chirurgicale et à la fois très vivante et ancrée dans le réel politique) d'un extrait des *Deux sources de la morale et de la religion* de Bergson a ainsi, à ce titre-là, fait très forte et très sûre impression, étant aisée à projeter spontanément dans des situations d'autorité et de commandement efficace. Le concours 2021 a eu, *bis repetita*, son lot particulièrement fourni de très bonnes prestations, et qui d'ailleurs s'avèrent parfaitement indépendantes de tout préjugé sur la chance ou non de composer sur tel ou tel texte, tel ou tel auteur : l'examineur ne se demande plus, par exemple, s'il fallait ou non introduire Nicolas de Cues quand un candidat obtient dix-huit sur vingt pour son explication d'un texte du Cusain, et la santé philosophique du concours apparaît particulièrement assurée quand deux candidats fort solides (dont un très brillant) excelleront coup sur coup sur un extrait de Marx, tandis que d'autres avaient commenté avec brio les *Pensées* de Pascal ou le traité *Du libre arbitre* de saint Anselme de Cantorbéry (et ainsi de suite). Non seulement expliquer, mais véritablement discuter, interpréter et mettre en perspective avec nuance, culture et ouverture d'esprit un texte, quel qu'en soit l'auteur : à l'oral de l'ESM de Saint-Cyr, ce n'est pas un vœu pieu mais une heureuse réalité. Répétons enfin, encore et toujours, qu'aucune érudition ni aucune posture ne sont cependant à elles seules aptes à produire une prestation de qualité.

Niveau général de l'épreuve

Il faut insister cette année sur le fait que les prestations réalisées par les candidats furent dans l'ensemble vraiment très satisfaisantes. Faut-il en tirer la conclusion que les candidats sont majoritairement de très bons, voire d'excellents (apprentis) philosophes ? Certes non ; mais il faut en revanche en conclure qu'un nombre certain d'entre eux possède un véritable fonds culturel et une bonne capacité de compréhension des textes, et plus encore que lorsque l'une ou l'autre qualité vient à leur manquer, beaucoup sauront se rendre pugnaces, et tireront un parti au moins honorable de l'entretien. C'est là l'indice inchangé d'une préparation de qualité, d'évidence, comme d'une motivation réelle.

Cela n'a cependant pas épargné à certains candidats de faire fausse route, voire de s'enfermer méthodiquement dans certaines erreurs au cours de l'entretien, atteignant le stade de la *faute*, et la notation (éventuellement très basse) correspondante. Certains candidats déversent un savoir *per se* intéressant, mais n'auront pas établi de réel contact avec le texte. Tels autres (heureusement très rares) s'avèrent incapables de simplement relire le texte d'abord mal compris, dont pourtant l'examineur indique un passage précis, et relancent une interprétation fantaisiste, oblitérant dans les faits de longues minutes de l'entretien. Et que dire d'un candidat qui, ayant à commenter un passage où Aristote argumente sa célèbre défense du principe logique de non-contradiction, montre un mépris constant pour l'auteur au motif qu'il « nous interdit de le contredire » (argument inlassablement décliné et répété) ? Peut-on sérieusement imaginer que la conjonction des efforts d'Aristote (penseur d'une certaine notoriété, nous semble-t-il) et de l'examineur-concepteur dévoué, aient mené le candidat à devoir travailler sur un tissu d'inepties ?

Signalons à propos du rôle de l'entretien dans l'économie d'ensemble de l'épreuve que, dans le cas général et à la différence peut-être de ce que l'on voit parfois annoncé à propos d'autres concours, l'évaluation ne saurait être distribuée entre une note-plancher initiale dont s'assurerait le candidat par sa prestation des quinze premières minutes, que viendrait ensuite agrémenter, éventuellement relever, l'échange avec l'examineur ; au contraire, l'exercice est un tout. Toutes proportions gardées, il arrive ainsi qu'une prestation initialement prometteuse en vienne à s'embourber, ou à révéler que des aperçus potentiellement singuliers (voire captivants sur le moment) ne reposaient pas sur une compréhension fondamentale du texte suffisamment convaincante.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Conclusion

Le niveau du concours demeurant cette année très bon, les candidats sont très largement parvenus à ne pas cumuler des défauts de différents ordres, ce qui les a collectivement conduits à une moyenne générale très solide. Les quelques prestations vraiment fragiles sont demeurées le fait de candidats qui ne s'étaient pas donnés tous les moyens de réussir, aussi diverses que soient les réalités recouvertes par cette expression (défaut de méthode, absence de remise en question personnelle, impréparation académique, etc.) — sachant que, *bis repetita*, les notes les plus faibles s'expliquent toutes en dernier ressort par des difficultés persistantes face au texte, qui s'expriment de manières variées et plus ou moins innocentes, et dont le poids est hélas demeuré décisif à l'issue des vingt-cinq minutes de l'épreuve prise comme un tout.

À l'autre bout du spectre, les meilleures prestations ont donné comme les années précédentes le sentiment que « la relève était assurée », et que l'ESM. de Saint-Cyr motive manifestement des candidats pourvus d'un bagage philosophique tout à fait conséquent (et même : vivant), s'exprimant dans une langue d'une grande richesse conceptuelle, et solidement pourvus de capacités d'analyse particulièrement perspicaces.

Rappelons enfin ce fait capital qu'il s'agit ici d'un *concours* : aussi la notation (certes rigoureusement ancrée dans le niveau effectif de la prestation des candidats) a-t-elle pour fonction première de classer ces derniers, plutôt que de les *évaluer*.

Conseils aux candidats

Les conseils donnés aux candidats sont d'une grande simplicité, et (à l'instar de l'essentiel du présent rapport, qui se veut utilisable de façon autonome) demeurent inchangés d'une année sur l'autre :

- cultivez-vous, et dotez-vous d'un bagage philosophique personnel, varié, profond et approprié,
- ayez le respect, le soin et le souci des textes, des concepts, des problèmes et des arguments,
- veillez à conserver et développer vos capacités de réaction, d'écoute, de remise en question et de dialogue,
- prenez la véritable mesure du sens à donner à votre candidature, et nourrissez-en votre motivation et votre comportement.

Liste des œuvres à partir desquelles les textes à commenter ont été choisis

Platon, *La République*

Platon, *Théétète*

Aristote, *Métaphysique*

Lucrèce, *De la nature*

Sénèque, *De la Providence*

Plotin, *Traité 51*

Abu Nasr Al-Fârâbî, dit Farabi, *Le livre de la religion*

Saint Anselme de Cantorbéry, *Le Soliloque*

Saint Anselme de Cantorbéry, *Du libre arbitre*

Nicolas de Cues, *Dialogues de l'Idiot*

Nicolas Machiavel, *Le Prince*

René Descartes, *Discours de la méthode*

René Descartes, *Lettre à Élisabeth du 21 mai 1643*

Blaise Pascal, *Pensées*

Nicolas Malebranche, *Conversations chrétiennes*

Gottfried Wilhelm Leibniz, *Discours de métaphysique*

John Locke, *Essai sur l'entendement humain*

Denis Diderot, *Lettre sur les sourds et muets*

Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*

Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La nouvelle Héloïse*

Johann Gottfried Herder, *Idées pour la philosophie de l'histoire de l'humanité*, II^e partie

Immanuel Kant, *Critique de la raison pratique*

Friedrich W. J. von Schelling, *Introduction à l'Esquisse d'un système de philosophie de la nature*
Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *Esthétique*
Auguste Comte, *Système de politique positive*, Appendice général
Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome 2
Karl Marx, *Manuscrits de 1844*
Karl Marx, *Le Capital*
Friedrich Nietzsche, *Humain, trop humain, Un livre pour esprits libres*
Friedrich Nietzsche, *Généalogie de la morale*
Friedrich Nietzsche, *Crépuscule des idoles*
Henri Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*
Bertrand Russell, *Signification et vérité*
Émile Chartier, dit Alain, *Éléments de philosophie*
Leo Strauss, « La philosophie politique et l'histoire », dans *Qu'est-ce que la philosophie politique ?*
Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*
Karl Popper, « La question de la liberté », dans *Toute vie est résolution de problèmes*, tome 2
Gilles Deleuze, *Différence et répétition*
Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*
Hannah Arendt, *La vie de l'esprit*
John Rawls, *Théorie de la justice*
René Girard, *La violence et le sacré*
Karl Popper, *La connaissance objective*
Michel Foucault, *Qu'est-ce que la critique ? suivi de La culture de soi*
Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*

3) Épreuve de commentaire en géographie

Coefficient 6

Explication de l'épreuve

Cette épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences et la maîtrise du raisonnement géographique du candidat.

Elle porte sur le programme de géographie tronc commun de l'ENS de Lyon. Le sujet peut comporter un (mais le jury évite normalement de le faire) ou plusieurs documents. Les documents proposés ne sont accompagnés d'aucun sujet problématisé : c'est au candidat qu'il appartient d'en dégager une problématique pertinente. En revanche, chaque sujet comporte un intitulé ou une consigne. Rappelons qu'un même sujet peut être donné à deux candidats de suite, ce qui facilite une meilleure évaluation des candidats les uns par rapport aux autres et permet à ceux qui ont su faire preuve d'une réflexion personnelle d'en tirer un réel avantage. Ne pas imposer un sujet problématisé en tête des documents ne contraint pas les candidats et leur permet de les aborder selon une problématique spécifique.

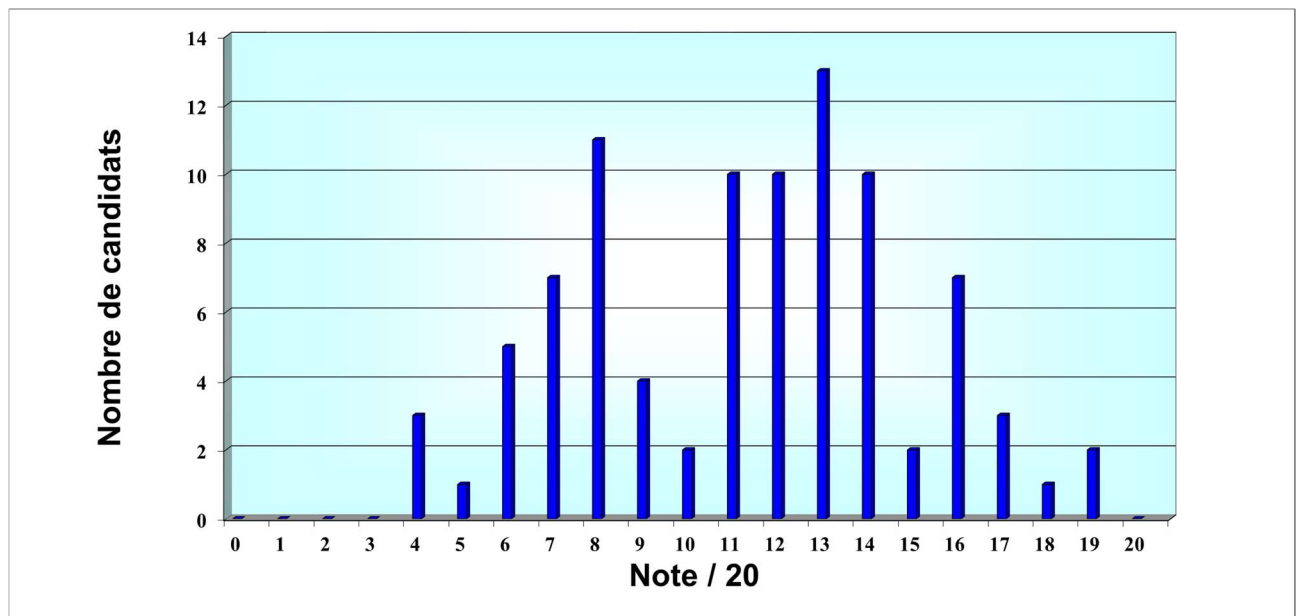
La durée de préparation est de 30 minutes, celle de l'épreuve proprement dite est de 25 minutes, soit 15 minutes de commentaire et 10 minutes d'entretien.

Rapport de l'examineur :

Monsieur Nicolas SCHOENENWALD

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 91
- Note maximale obtenue : 19 / 20
- Note minimale obtenue : 04 / 20
- Moyenne : 11,29 / 20



Commentaires sur la session 2021

Après l'absence d'épreuves orales d'admission en 2020, cette session 2021 a été la première à mettre en œuvre les nouvelles modalités de l'exercice. Le temps de préparation est en effet passé d'une heure à 30 minutes. La quasi-totalité des candidats semblent avoir bien intégré cette nouvelle donne et ont visiblement très bien géré le temps qui leur était donné. En effet, tout comme lors de sessions précédentes, le jury tient à souligner un niveau général de bonne qualité, dans le fond comme dans la forme, témoin du sérieux des préparations.

Bien évidemment, le jury a été soucieux de donner des sujets qui tenaient compte de ce temps de préparation raccourci. La géographie se prête particulièrement à l'usage de documents iconographiques ; en effet, beaucoup de documents étaient des cartes et de l'infographie mais il y a eu aussi des photographies. Les corpus documentaires se composaient aussi parfois de textes courts et de tableau statistiques. Dans la majorité des cas, le corpus comportait deux documents mais il est arrivé qu'il y en ait trois : dans ce cas le jury a veillé à ce que le temps nécessaire à l'analyse de l'ensemble ne soit pas plus long.

La plupart des candidats ont fait montre de la conscience qu'ils avaient que l'exercice demandé était un commentaire de documents. Le jury salue ce point car l'un des écueils principaux est de verser dans un exposé général qui ne considérerait que le titre du dossier et négligerait les documents. De nombreux exposés ont permis de mener un véritable commentaire de documents, au service d'une démonstration logique et bien articulée.

On peut néanmoins regretter que certains exposés se soient limités à de la paraphrase des documents : une simple répétition de ce que montrent ces derniers ne peut évidemment pas suffire. Le jury souhaite également rappeler l'importance de l'introduction, car elle témoigne de la compréhension du sujet et de la rigueur intellectuelle avec laquelle celui-ci a été abordé. La plupart des candidats avaient une accroche pertinente pour introduire le sujet, c'est un très bon point mais qui peut desservir lorsque celle-ci n'est pas bien articulée avec le sujet. L'accroche doit permettre de présenter directement, à la suite les documents, et c'est ce qui a été fait le plus souvent. Il convient néanmoins de définir et de contextualiser précisément le sujet ; or les définitions ont parfois manqué de précision. Très peu de candidats ont précisé le contexte géographique du sujet donné. Pourtant, il est indispensable de s'appuyer sur quelques caractéristiques utiles de l'espace étudié pour pouvoir problématiser de façon pertinente l'ensemble documentaire. De plus, certains candidats n'ont pas bien compris le rôle et l'intérêt de la problématique. Elle vise à formuler le questionnement qui émerge à l'issue de l'analyse du sujet, laquelle est menée grâce à la définition des termes et du cadre géographique et de ce que montrent les documents. Certaines problématiques sont beaucoup trop générales et donnent l'impression qu'elles auraient pu être appliquées à d'autres documents ; et le lien avec ce qui a été dit juste avant n'apparaît pas toujours. Attention également à ne pas commencer à commenter les documents dans l'introduction : il s'agit bien de les présenter pour en soulever les enjeux mais c'est dans le développement qu'ils doivent être véritablement commentés.

Quelques candidats ont, en dépit du temps plus court de préparation, produit un schéma fonctionnel ou spatial pour appuyer leur démonstration. C'est une très bonne chose et s'il est vrai que le temps donné ne permet plus d'avoir les mêmes attentes dans ce domaine que lors des sessions précédentes, ces quelques candidats ont prouvé qu'il était possible de le faire, à condition d'aller à l'essentiel. En outre, beaucoup de candidats semblent avoir tenu compte des rapports précédents qui insistaient sur l'intérêt de croiser voire de confronter les documents du corpus lorsque cela s'y prêtait, ce qui souligne le sérieux de la préparation.

Le niveau de connaissances a le plus souvent été satisfaisant, même si certaines définitions des notions et concepts mobilisés ont posé problème. Rappelons que les définitions des termes employés doivent être parfaitement maîtrisées, faute de décrédibiliser la prestation quand on constate que derrière un concept précis ne se trouvent en réalité que de vagues approximations. L'entretien permet de le vérifier et, à commentaire égal, on peut ensuite mesurer un niveau de maîtrise très variable d'un(e) candidat(e) à l'autre. Il est primordial de maîtriser un ensemble de notions transversales de géographie, au-delà de celles plus spécifiques au programme de l'année, pour réussir l'exercice. À titre d'exemple, ne pas faire la différence entre nature et environnement ou ne pas être en mesure de définir très précisément ce qu'est le développement est très pénalisant.

Ce concours est destiné à recruter de futurs officiers. Il est donc indispensable que les candidats répondent aux attentes d'une telle fonction. Ils doivent en conséquence se montrer capables de synthétiser une question, d'en comprendre les grands enjeux et de les restituer par une communication adaptée. Un regard fuyant, un discours soporifique ou pontifiant sont forcément pénalisants, directement et indirectement. Le commandement passe aussi par un art de la parole publique et un

sens du contact avec les personnes auxquelles on s'adresse. Il est évident que la correction, la précision et la rigueur du langage sont attendues de tous les candidats, a fortiori de ceux de la série littéraire. Enfin, même si cela a concerné moins de 5 % des candidats, rappelons que la maîtrise du temps de parole est un point très important. Un exposé qui s'arrête à la moitié du temps accordé ou qui est loin d'être fini lorsque le temps est écoulé est sanctionné.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury a apprécié le sérieux des étudiants et leur évident désir de bien faire. Ces derniers doivent savoir qu'ils seront évalués sur la qualité de leurs connaissances, mais aussi sur leur aptitude à bien les exploiter, c'est-à-dire de manière personnelle, réfléchie et démonstrative, et à établir une communication. Développer un sens critique envers les documents proposés, évaluer leur source sont des attitudes intellectuelles indispensables. Le jury est tout à fait conscient de la charge de travail que l'épreuve représente et de l'efficacité dont il faut faire preuve en trente minutes de préparation. C'est pourquoi il est tout à fait disposé à mettre des notes très hautes lorsque les prestations sont de grande qualité.

Exemples de sujets donnés

Exemple de sujet n°1 : Les inégalités en Chine

- Document 1 : extrait d'un article de presse : « La Chine, un des pays les plus inégalitaires du monde », lesechos.fr, 12/12/2020
- Document 2 : carte : « Principales origines et destinations des migrants chinois en 2006 », ceriscope.sciences-po.fr
- Document 3 : infographie : « Écarts de richesse et de développement en Chine », courrierinternational.com

Exemple de sujet n° 2 : Les inégalités socio-spatiales en banlieue New Dehli

- Document 1 : Photographie : « Dans les environs de Gurgaon », liberation.fr
- Document 2 : extrait d'un article de presse, « En Inde, deux vitesses et deux visages », liberation.fr, 14/12/2017

4) Épreuve de commentaire en histoire

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve de commentaire-entretien en histoire consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents en rapport avec le programme annuel du tronc commun de la BEL.

Cette épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences et la maîtrise du raisonnement historique du candidat.

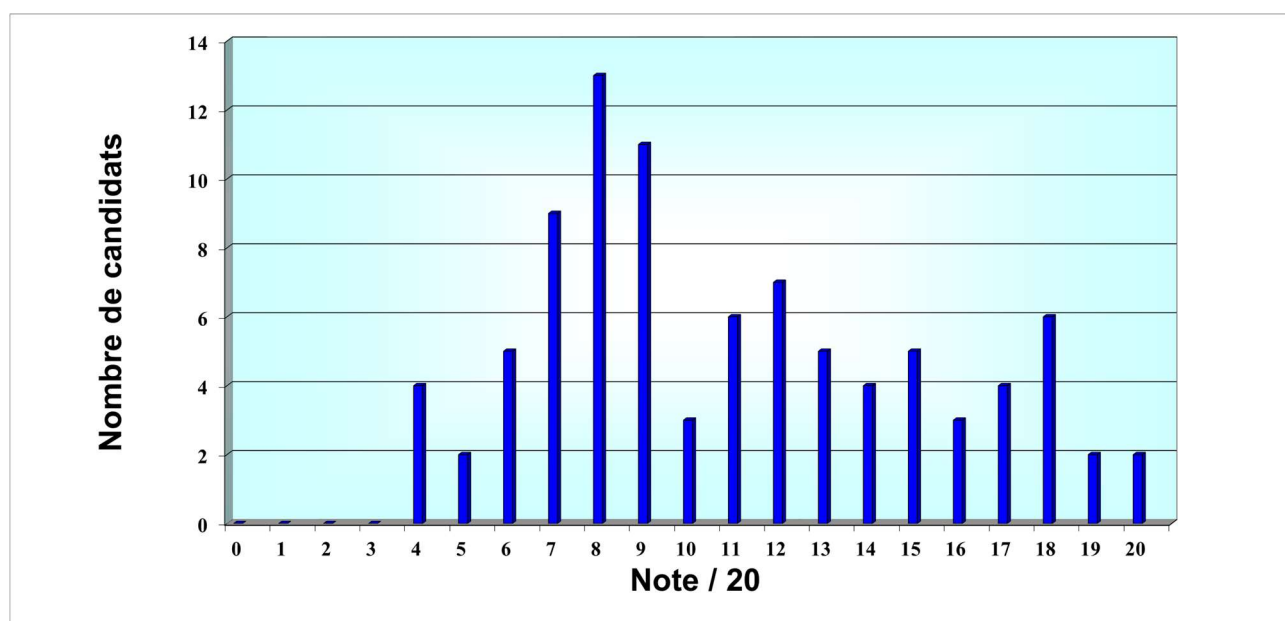
Le candidat dispose d'une demi-heure de préparation. L'oral dure 25 minutes, réparties de la façon suivante : 15 minutes de commentaire et 10 minutes d'entretien. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement.

Rapport de l'examineur :

Madame Axelle GUILLAUSSAU

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 91
- Note maximale obtenue : 20 / 20
- Note minimale obtenue : 04 / 20
- Moyenne : 10,99 / 20



Commentaires sur la session 2021

Nous avons entendu cette année 91 candidats de niveaux fort variés. Si certains ont fait preuve d'une très bonne maîtrise tant de l'exercice que des enjeux de ce programme sur « La France et l'Afrique 1830 – 1962 », d'autres ont témoigné en revanche de difficultés méthodologiques mais aussi de lacunes parfois très importantes, sur des points pourtant fondamentaux du programme. Les commentaires qui suivent visent à aider les futurs candidats dans leur préparation en leur indiquant dans quelles directions orienter leurs efforts.

L'épreuve d'histoire du concours de l'ESM Saint-Cyr ne vise pas à recruter de futurs historiens. Néanmoins, il convient pour les candidats de maîtriser les principaux enjeux et les notions-clés du

programme, d'avoir intégré des connaissances et de s'appuyer sur leur culture générale (être capable d'évoquer à grands traits la géographie de l'Afrique était par exemple attendu dans ce cadre).

L'exercice consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents, celui-ci pouvant être orienté par une consigne. Tous les sujets portent sur des enjeux centraux du programme (la conquête de l'Algérie, l'appel à l'Afrique durant la Première Guerre mondiale, l'Exposition de 1931, le Référendum de 1958, etc.). Nous rappelons qu'il est fondamental, pour cette épreuve, de partir des documents : ceux-ci ne doivent pas servir de prétexte à un exposé général, mais être étudiés pour eux-mêmes. Trop peu de candidats ont pris le temps de s'interroger sur la nature de la source, son auteur et son contexte. Quoique le temps de préparation ait été ramené à une demi-heure, il demeure fondamental de réfléchir au point de vue de l'auteur, aux destinataires, à la visée du document mais aussi au contexte dans lequel il s'inscrit. Dans ce domaine, il est attendu des candidats qu'ils connaissent des sources classiques pour l'étude de la période considérée (ici par exemple qu'ils soient capables de préciser le positionnement de journaux tels *Le Figaro*, *L'Humanité*, *La Presse coloniale illustrée* ou encore *L'Assiette au beurre*). De même, ils doivent pouvoir évoquer rapidement les principaux acteurs du programme : il est étonnant qu'un candidat ne sache pas présenter le lieutenant-colonel Mangin et son ouvrage *La Force noire* ou retracer à grands traits les carrières de Gallieni, Lyautey ou Sarraut. Bien des introductions sont ainsi demeurées superficielles, les développements s'apparentant ensuite dans ce cas à une récitation de fiches plus ou moins en rapport avec le thème du document ou du dossier. De même, il convient de croiser les sources proposées dans le cas d'un dossier : un plan consistant à étudier dans une première partie le premier document puis dans une seconde partie le second ne répond pas à la logique de l'exercice. Enfin, le candidat doit prendre le temps de réfléchir à la consigne qui peut lui être proposée : celle-ci est en effet destinée à l'orienter dans son commentaire de façon à lui faire gagner du temps lors de la préparation.

Dans le corps de l'exposé, le candidat doit systématiquement s'appuyer sur les documents. À noter néanmoins que l'exercice est une analyse : si nous avons entendu des commentaires d'une finesse remarquable, nous avons également assisté à des exposés qui restaient à la surface des sources et qui se limitaient à une description voire à une paraphrase (versant parfois dans la surinterprétation), ce qui ne correspond pas aux exigences du concours. Il convient en effet de mobiliser des connaissances permettant d'éclairer le document et de l'expliquer. À titre d'exemple, des références à la bataille de Bir Hakeim, au travail forcé ou encore au FIDES doivent pouvoir être explicitées. Nous souhaitons souligner ici l'importance de la maîtrise du vocabulaire : les notions de « pays », de « citoyenneté », de « nationalité », d'« autonomie » ou encore de « conscription » ont, de façon récurrente, été utilisées de façon impropre ou hasardeuse, ce qui dénote un manque de compréhension des enjeux et conduit à de graves contresens. Précisons également qu'un dictionnaire est à la disposition des candidats pendant la préparation et qu'il faut avoir le réflexe d'y avoir recours en cas de difficulté (nous pensons par exemple au terme « prophylaxie » qui a pu poser problème alors même qu'il aurait dû être maîtrisé pendant l'année et que, au-delà, sa signification pouvait être élucidée à l'aide du dictionnaire).

La conclusion est un temps de bilan mais elle ne doit pas se limiter à un résumé de l'exposé ou à une simple reprise du plan. Des élargissements sont les bienvenus, même s'il faut éviter une lecture prospective de l'histoire. Nous avons en effet entendu des réflexions pertinentes et habilement construites, prenant en compte les liens entre la France et l'Afrique au-delà des décolonisations, aussi bien que des considérations déterministes parfois simplistes (notamment sur une marche inéluctable vers l'indépendance). Rappelons-en cela que le futur n'est pas un temps utilisé en histoire.

Les dix minutes d'entretien qui suivent sont un temps d'élargissement et de reprise. Certains candidats ont pu faire montre dans ce cadre également de la qualité de leurs connaissances et de la finesse de leur réflexion. Précisons ici que, sans prétendre à l'érudition, il est nécessaire que les candidats disposent à la fois de points de repères et d'ordres de grandeur (par exemple en ce qui concerne les effectifs mobilisés au cours des Guerres mondiales ou encore les distances géographiques). Enfin, dans une logique de valorisation et d'élargissement des exposés, des questions ont été posées aux candidats sur les aspects militaires du programme et les grandes figures qui l'incarnent afin de prendre en compte également leur culture générale et leur curiosité intellectuelle dans ce domaine qui ne peut manquer d'intéresser de futurs officiers.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats que nous avons entendus ont pour la plupart pris en compte les contraintes académiques de l'épreuve : ils ont visé à bâtir un exposé structuré et ont fait preuve d'un bon niveau de langue, voire pour certains d'un vrai talent oratoire. Rappelons néanmoins qu'il est fondamental d'annoncer clairement et distinctement, en fin d'introduction, problématique et plan et que le temps d'exposé est de 15 minutes : les exposés de 9 ou 10 minutes reflétaient en général une exploitation partielle ou superficielle des documents.

L'exercice nécessite de se préparer en se familiarisant avec des documents et en réalisant des fiches de façon judicieuse. L'an prochain, le programme de la BEL portera sur « La Russie et l'URSS, du milieu du XIX^e siècle à 1991 ». Il sera donc important pour les candidats de prendre en compte tout au long de leur préparation les sources disponibles, de maîtriser la géographie de la Russie et de l'URSS, et de réaliser des chronologies et des fiches sur les acteurs-clés du programme pour pouvoir cerner le plus efficacement possible le sujet le jour de l'oral.

Exemples de documents proposés

- *La France doit-elle conserver Alger ? Par un auditeur du Conseil d'Etat* [Agénor de Gasparin], Paris, Béthune et Plon, 1835, p. 36-37
- Victor Considérant, « Justification des horreurs de la guerre d'Afrique », *La Démocratie pacifique. Journal des intérêts des gouvernements et des peuples*, 22 juillet 1845.
- Lettre de Monseigneur Augouard adressée à Monseigneur Trégaro, évêque de Séez (Orne), Brazzaville, 6 septembre 1892.
- Deux caricatures de *L'Assiette au beurre*, 11 mars 1905.
- Lieutenant-colonel Mangin, *La Force noire*, Paris, Hachette et Cie, 1910, « Conclusion », p. 342-343.
- « Le chemin de fer de Brazzaville à l'Océan », *La Presse coloniale illustrée*, juillet 1922, p. 10.
- Deux affiches pour l'exposition coloniale agricole et industrielle de Strasbourg, 1924
- Déclaration commune franco-marocaine du 2 mars 1956.
- Discours prononcé à Conakry par Ahmed Sékou Touré en présence de Charles de Gaulle, le 25 août 1958.

5) Épreuve d'anglais

Coefficient 8

Explicitation de l'épreuve

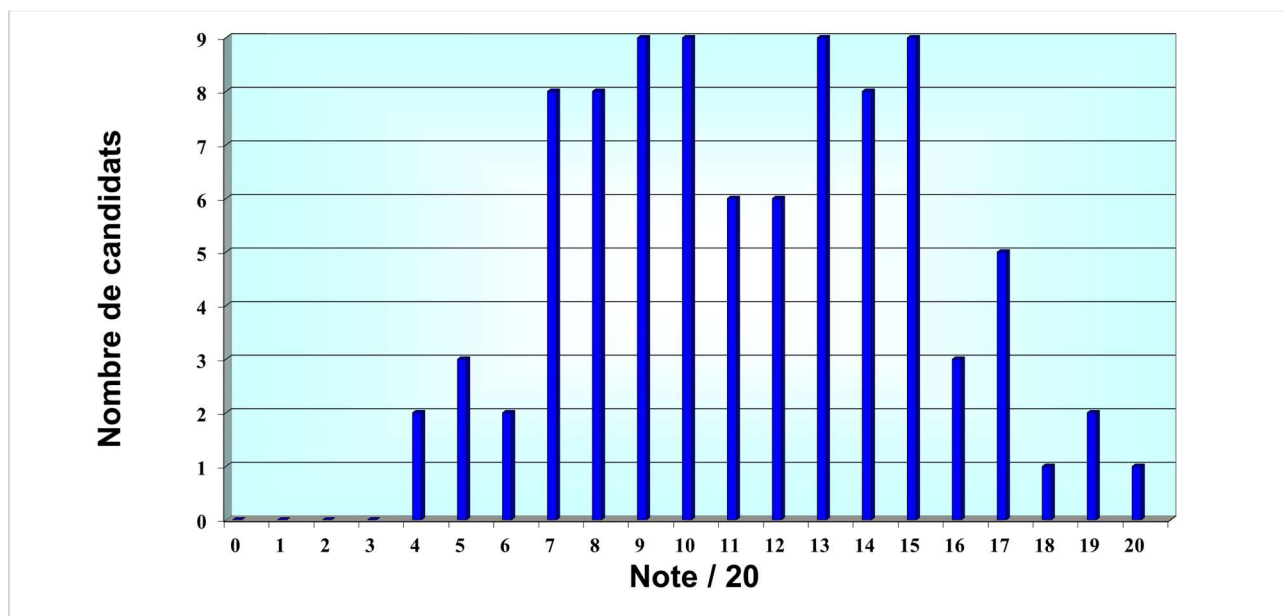
Le support de l'épreuve remis au candidat peut être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio). S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 700 et 1 000 mots. S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes. S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes. Dans tous les cas, le candidat doit : rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique anglophone ; porter un regard analytique et critique sur le document. Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Rapport de l'examineur :

Monsieur Karim CHABANI

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 91
- Note maximale obtenue : 20 / 20
- Note minimale obtenue : 4 / 20
- Moyenne : 11.40 / 20



Commentaires sur la session 2021

Nous voudrions commencer par poser les bases méthodologiques de l'exercice proposé, moins en raison d'un classicisme supposé chez l'examineur qu'afin de permettre à tout candidat sérieux de prétendre au maximum de points disponibles à cette épreuve.

L'introduction doit permettre une contextualisation et, éventuellement, une réflexion sur la source (ce dernier aspect n'étant pas indispensable, il vaut mieux, en cas de doute, se passer d'affirmer des contre-vérités sur la nationalité ou l'orientation politique de tel ou tel organe de presse). Elle peut annoncer le plan du document à résumer, ce qui a le mérite de rendre plus lisible et plus dynamique le compte rendu de celui-ci.

Le compte-rendu permet d'évaluer les compétences de compréhension et de reformulation du candidat. Les documents proposés étant de nature variée, les attentes ne sont évidemment pas les mêmes pour un document sonore de deux minutes et demie ou pour un texte pouvant aller jusqu'à

1 000 mots (ceci étant, lors de cette session, aucun texte ne dépassait 900 mots). Certains candidats ne semblaient pas maîtriser ces paramètres et se sont étonnés de la longueur des documents vidéo (jusqu'à 5 minutes). Il convient de s'entraîner sur ces trois formats au cours de l'année pour être immédiatement efficace pendant le temps de préparation (30 minutes), qui ne laissera pas au candidat le loisir de s'y reprendre à plusieurs fois. Le compte-rendu n'est pas un montage de citations mais un exercice transparent de reformulation. Il s'agit d'y reprendre le point de vue exprimé dans le document sans y ajouter de commentaire ou d'analyse. En d'autres termes, à ce stade, le candidat n'a pas à faire état de connaissances particulières.

C'est dans la deuxième partie de sa présentation que le candidat peut faire la preuve de ces dernières. Il s'agit alors de mettre en perspective le propos de l'article (sur lequel il est inutile de revenir puisque le compte-rendu en a clairement établi le contenu). Soulignons avec force que l'absence de programme n'implique pas une absence de connaissances de la part des candidats, loin s'en faut. Celles-ci peuvent être de deux natures : il peut s'agir de notions de civilisation anglophone (en particulier, les institutions politiques britanniques et américaines et quelques traits caractérisant la société et la population de ces pays) ou bien de réflexions liées à l'actualité (en particulier, les questions polémiques que celle-ci a mises en relief, la peine de mort ou l'avortement par exemple). La conclusion est souvent décevante dans les prestations observées cette année : certains candidats pensent pertinent de répéter leur introduction, donnant alors à penser que leur développement est parfaitement inutile ; d'autres s'arrêtent brutalement ou se contentent d'annoncer qu'ils ont fini. Un simple « thanks for listening » serait mieux venu ou, mieux encore, une réflexion personnelle, permettant au candidat de faire preuve de son intérêt pour un sujet sur lequel il a fait la preuve de ses connaissances objectives. Précisons que toute position, pourvu qu'elle soit rationnelle, étayée et républicaine, est acceptable aux yeux du jury.

À ce titre, il n'est pas acceptable qu'un candidat issu d'une classe préparatoire littéraire puisse ne pas connaître le système électoral américain, le processus de nomination d'un juge à la Cour Suprême, la procédure de destitution du président. Cela révèle purement et simplement un manque de travail évident. Des connaissances superficielles, de l'ordre de ce qu'on peut attendre d'un lycéen, ne sont plus suffisantes : les approximations vont du stéréotype caricatural (« les études supérieures sont entièrement gratuites en France alors qu'elles ne sont accessibles qu'aux plus riches aux Etats-Unis ») à la grossière réécriture historique (« le droit de porter une arme aux Etats-Unis est un héritage de la conquête de l'Ouest »). Certains candidats ont des tournures emphatiques face auxquelles même l'insistance de l'examineur ne semble parvenir à inviter à la nuance (il est difficile de maintenir que le processus démocratique n'a absolument jamais été remis en cause au cours du mandat présidentiel de Donald Trump alors que ce dernier est le seul président à avoir été soumis deux fois à une procédure de destitution). Le commentaire doit permettre d'établir la capacité du candidat à mettre en réseau ses connaissances de manière pertinente. Or tout sujet sur la Grande-Bretagne n'aboutit pas forcément au démantèlement possible du Royaume-Uni, pas plus que tout sujet sur les Etats-Unis n'a pas trait au permis de port d'armes ou au mouvement *Black Lives Matter*. La forme de ce commentaire est assez souple mais elle ne souffre pas un placage arbitraire et mécanique. Il est conseillé aux candidats de parler en continu durant quinze minutes afin de réserver dix minutes à l'entretien. Malgré cela, certains ont encore bien du mal à atteindre ce premier objectif ; cependant, il est à cet égard sans nul doute préférable de s'en tenir à treize minutes de bonne tenue que d'y ajouter deux minutes dépourvues d'intérêt.

Il faut rappeler que l'entretien a pour but d'améliorer la note du candidat en corrigeant certaines de ses erreurs ou en établissant l'étendue de ses connaissances. L'interrogation est donc par définition bienveillante et a souvent un but euristique s'articulant sur plusieurs questions pour permettre aux candidats de faire la preuve de leurs qualités de réflexion. Il est en revanche extrêmement dommageable d'entendre un candidat reprendre (souvent de manière plus qu'imparfaite et avec peu de pertinence) les analyses conduites avec un de ces prédécesseurs, à quelques heures d'intervalle. Cela dessert les candidats doublement : d'abord en raison du manque de probité que cela laisse

supposer et ensuite en forçant l'examineur à recourir à un questionnaire plus fermé et plus exigeant.

Enfin, la spécificité de ce concours est à apprécier : il est problématique de voir de jeunes gens s'apprêtant à embrasser le métier des armes peiner à distinguer guerre et terrorisme ou ne sachant s'interroger sur le rôle de l'armée face aux nouvelles formes de conflits.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il reste à souligner que tout cela ne peut se faire sans la maîtrise des fondamentaux de la grammaire et du vocabulaire anglais. On trouvera ci-dessous la liste classique des erreurs les plus courantes qui, année après année, ne changent guère. La plus importante de ces erreurs peut passer aux yeux de certains pour un simple problème de prononciation, ce qui n'a rien de trivial pour une épreuve orale. En l'espèce, le placement d'une désinence en -s (qui peut marquer la conjugaison d'un verbe au présent, le pluriel d'un nom ou la marque d'un génitif) constitue un des points essentiels de la grammaire de l'oral, qu'aucun candidat ne peut se permettre de négliger. Enfin, il faut préciser que certains problèmes de prononciation mènent à des problèmes d'intelligibilité et à des confusions lexicales. Ainsi, les candidats à venir auront à cœur de distinguer la prononciation des termes suivants (cette liste, inspirée de cette dernière session, n'est pas exhaustive) : great/greet, bear/beer, status/statue, whole/wall, joke/jock, house/horse, know/now, end/hand, work/walk, question/Christian, eight/hate, health/earth, launch/lunch, passions/patience, right/white, this/these, president/precedent, hop/hope, allow/hallow, polls/pools, lack/lake, tackle/tickle, part/port, choke/shock, sit/seat, sin/scene, cost/coast, with/wit, our/hour, hunger/anger, sought/thought, reveal/revel...

Certains termes incontournables restent mal prononcés, ce qui indique là encore un manque de sérieux dans la préparation des candidats (how, now, allow, power).

Rappelons, en guise de conclusion et d'encouragement, que ces exigences, dont nous avons conscience qu'elles sont nombreuses, ne rendent pas l'exercice infaisable. Aucune des maladroites relevées ici n'est en soi rédhibitoire. La moyenne élevée cette année en témoigne, comme le fait qu'un candidat ait pu atteindre la note maximale.

Liste d'erreurs fréquentes

Grammaire et lexique

- la syntaxe des phrases interrogatives est toujours l'objet d'erreurs nombreuses (un candidat sur deux, environ) : « To what extent guns are a protection ? », « I will show to what extent is it possible to say... » (interrogative indirecte) ;
- depuis : since et for sont confondus ; - le present perfect est rarement utilisé (« For a few months, President Macron is » → has been) ;
- the United States est suivi d'un verbe au singulier et non au pluriel → the United States is ; - il faut mettre un article défini (the) devant United States, United Kingdom et European Union ; en revanche, il ne faut pas mettre d'article défini devant Ø Great Britain ;
- la proposition infinitive reste l'objet d'erreurs : « Trump wants that they leave » → « Trump wants them to leave » ;
- le génitif n'est pas toujours prononcé : « people Ø rights » → « people's rights » ;
- l'expression des dates est très souvent fautive : « it was published Ø the thirty one December » : « it was published on December the thirty-first » / « on the thirty-first of December » ;
- les pronoms possessifs sont parfois confondus (où l'on perçoit souvent l'influence du français) : « The President and its wife », « violence and her consequences » ... ;

- le participe passé est largement malmené : « the right to be forget », « this even has been using in order to... », « to be understand », etc. ;
- le sens des auxiliaires de modalité n'est pas toujours bien maîtrisé non plus que leur utilisation grammaticale : « he can to do », « he should using », « he may means » (erreurs très graves) ;
- la construction des groupes nominaux en N1's N2 est calquée sur le français : « the Obama's behavior » = « the behaviour of the Obama » → « Ø Obama's behaviour » ; « another journalist's argument » (pour « un autre argument du journaliste ») = « the argument of another journalist » → « another argument of the journalist ('s) » ; « a Wolf's book » = « the book of Wolf » → « a book by Wolf » ;
- which et who sont utilisés de manière interchangeable : « a man which », « a policy who », etc. ;
- les verbes irréguliers ont donné lieu à de multiples erreurs : « he drawed », « he drived », « the policy leaded by Putin », « I have forgot », « I choosed », etc. ;
- before et after doivent être suivis d'une forme -ing, et non d'un infinitif complet, comme toutes les prépositions ;
- economical (≈ « qui permet de faire des économies ») est presque systématiquement utilisé à la place de l'adjectif economic, au sens beaucoup plus générique ;
- politic est généralement utilisé à la place de politics (« he stopped doing politic », policy (« the foreign politic of the US »), political (« this is a major politic issue ») et politician (« he is a famous British politic ») ;
- les accords verbaux sont souvent incorrects, en particulier lors de l'entretien : « he have », « he do », « A few years ago, people think that it is possible to... ») ;
- l'expression de la quantité est très souvent problématique : confusion few / a few (« it was published Ø few months ago », (a) few / (a) little (« he has spent few time... »), much / many (« much things have been said », « many money », etc.) ;
- le prédicat d'existence (there is, there are) n'est pas toujours bien exprimé : « it exists », « if it had... » ;
- attention à ne pas confondre loss (substantif) et lost (participe passé) : « the lost of unity » ; « traduire » se dit translate et non traduce, qui signifie « calomnier » ;
- les indéénombrables (information, advice, news...) donnent lieu à de multiples erreurs : (« these information(s) are » pour « this information is », « a useful advice » pour « a useful piece of advice » / « some useful advice », etc.) ;
- media est déjà un pluriel en anglais : « a medium » → « several media » : il ne faut donc pas dire « the medias » ;
- les expressions « on the one hand » / « on the other hand » sont souvent rendues de manière approximative (« for the first hand », etc.) ;
- certains candidats mettent des -s aux adjectifs, ce qui constitue une faute inqualifiable en anglais : « others countries », « differents arguments », etc. ;
- ne pas confondre people dans le sens de « gens » et people dans le sens de « peuple », car l'usage grammatical diffère : « the American people is » = « le peuple américain est », « Ø American people are » = « Les Américains sont » ;
- « intéressant » se dit « interesting », et non « interessant » ; « un représentant » se dit « representative » et non « representant »
- on ne dit pas « I am agree » / « I am not agree » mais « I agree » / « I disagree ».
- on ne dit pas « the one of » / « the ones of » mais « that of » / « those of » ;

- like et as sont confondus dans de nombreux cas : « countries as Britain », « he is seen like a hero », etc. ;
- le fonctionnement de hundred / thousand / million / billion est à revoir (« 17 billions of dollars » → « 17 billion Ø dollars » ; « million Ø people admire him » « millions of people admire him ») ;
- society s'utilise généralement sans article défini : « the American society » → « Ø American society » ;
- les prépositions de base et leur usage doivent être maîtrisés : « listen to » et pas « listen Ø », « different from » et pas « different as », « think of / about » et pas « think to », « 1984 by Orwell » et pas « 1984 from Orwell », « on TV » et pas « at TV ». Attention en particulier à bien utiliser la préposition « on » avec le verbe « comment » : de trop nombreux commentaires commencent ainsi par la même erreur (« To comment Ø the text », etc.) ; on ne dit pas « at the line 29 », mais « in, on ou Ø line 29 » ;
- criticize à la troisième personne du singulier est rarement bien conjugué : il faut bien dire « the journalist criticizes » (compter 4 syllabes) ;
- the / Ø donne lieu à beaucoup d'erreurs : « the life is hard nowadays », « the reality might be disappointing »... Il ne faut pas confondre le générique et le spécifique ; - « responsibility » / « responsible of » → « responsibility » / « responsible for » ;
- « it could remember us Obama » → « it could remind us of Obama » (« to remember sth »: se rappeler (de) qqch) ;
- les comparaisons sont à revoir : on ne dit pas « the same than » mais « the same as », on ne dit pas « as big than » mais « as big as », on ne dit pas « bigger that » mais « bigger than » ;
- « deceive » signifie « tromper » et non « décevoir » ;
- « he doesn't have to » ne signifie pas « il ne doit pas », mais « il n'est pas obligé de » ; pour exprimer le contraire de « have to », il ne faut pas utiliser « not have to » mais « must / ought not to, shouldn't... » ;
- whose, parfois utilisé suivi d'un the fautif, et intégré dans une structure qui constitue un calque syntaxique du français, ou remplacé par which avec la même syntaxe : « The Dorchester Collection whose the sultan is [the owner] » → « The Dorchester Collection whose owner is the sultan ») ; « a text which the main subject is » → « a text whose Ø main subject » / « a text the subject of which is », etc.) ;
- la différence entre critic / criticize / criticism / critical est à revoir ; « a dictatorship », « censure » → « a dictatorship », « censorship » ;
- « actual » ne signifie pas « actuel », mais « réel », « véritable » : « the actual crisis » → « the current crisis » ;
- « too much aggressive » → « too Ø aggressive » (too much + nom indéterminable).

Phonologie

Accents toniques mal placés

'event → e'vent 'percent → per'cent 'develop (et ses dérivés) → de'velop to com'ment → to 'comment 'beginning → be'ginning 'consider → con'sider fo'cuses → 'focuses

Consonnes mal réalisées

guilty, guarantee, guardian : ne se prononce pas /gw/, mais /g/ ;

answer : le w est muet ;

should / would / could : le l est muet ;

debt / doubt : le b est muet ;

knowledge, psychology : souvent (mais pas toujours), lorsqu'un mot commence par deux consonnes, on n'en prononce pas la première ; c'est le cas ici, où le k et le p en gras sont muets ; also : le s se prononce /s/ et pas /z/ ;

who : attention, ce mot se prononce /hu:/ et non /wu:/

enough : "gh" se prononce /f/ et non comme s'il équivalait à "through"

crisis : le premier se prononce /s/ et non /z/.

Voyelles souvent mal réalisées

author : n'est pas diphtongué et se prononce /ɔ:/ ;

now : se prononce /aʊ/ et non /əʊ/ (= « no ») ; idem pour crown ;

great est diphtongué et se prononce /eɪ/, pas /i:/ (= greet) ;

biased : se prononce /'baɪəst/ et non /bjeɪzd/ ou autre prononciation fantaisiste ;

says : si ce verbe est diphtongué à l'infinitif (/seɪ/, il ne l'est pas à la troisième personne du singulier au présent simple (/sez/) ;

idea : s'il n'est pas diphtongué (aɪ'diə), le mot change de sens → /aɪ'di:/ = ID = carte d'identité;

world, word, work : le "o" se prononce /ɜ:/ ; prononcé /ɔ:/, il donne un autre mot (walled, ward, walk...);

pleasant : se prononce /e/ et non /i:/ ;

real : se prononce /ɪə/ et non « à l'espagnole » ;

movement : le "o" se prononce /u:/ et pas /ʊ/ ;

also : le "a" se prononce /ɔ:/ ;

women : au pluriel, les deux voyelles se prononcent /ɪ/ ; country : n'est pas diphtongué, mais se prononce /ʌ/ ;

practise, imagine, examine : le i se prononce /ɪ/ et non /aɪ/ ;

Britain : ai n'est pas diphtongué, mais se prononce /ə/, voire ne se prononce pas (/ˈbrɪt(ə)n/) ; crisis :

le se prononce /aɪ/ et non /i/ ;

those : le "o" ne se prononce pas /u:/, mais /əʊ/.

De manière générale, les terminaisons en -ed sont mal réalisées : leur prononciation (/ɪd/, /t/, /d/, mais en aucun cas /ed/) dépend de la consonne qui les précède.

6) Épreuve de langue autre que l'anglais

Coefficient 6

6.1) Épreuves de langue vivante

Remarques générales valant pour l'épreuve de deuxième langue vivante

Les épreuves de première et deuxième langue vivante consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes :

- le candidat dispose de 15 minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée. Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant 15 minutes ou s'il déborde nettement cette durée, sa note s'en ressent ;
- cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est de 10 minutes.

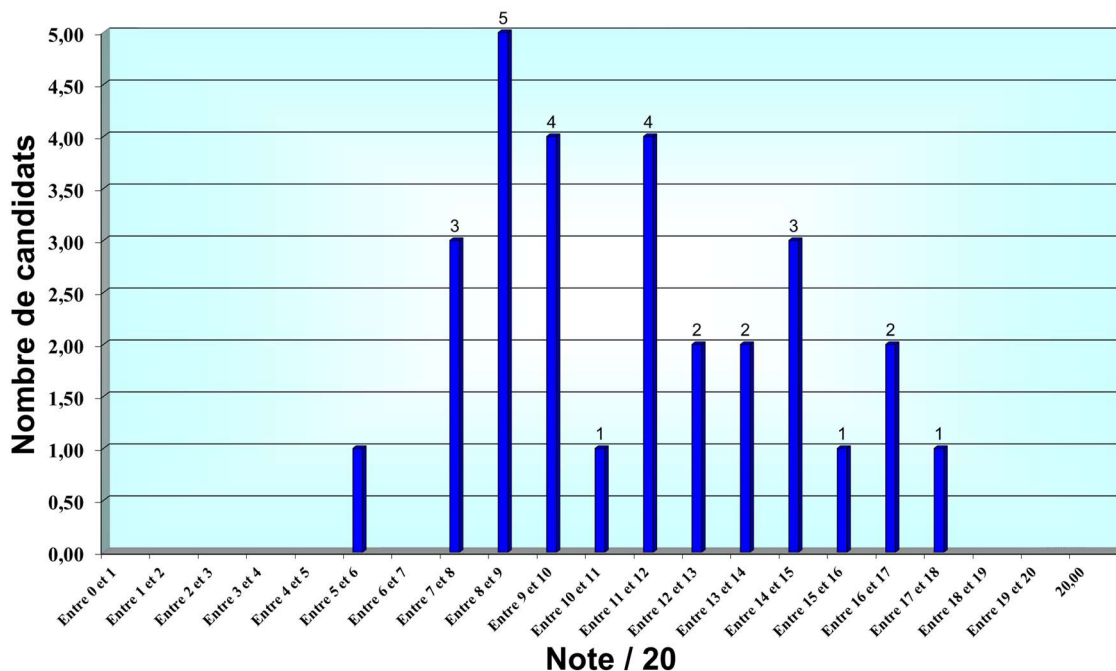
6.1.1) Épreuve d'allemand

Rapport de l'examineur :

Monsieur Rainer POHL

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 29
- Note maximale obtenue : 17 / 20
- Note minimale obtenue : 5 / 20
- Moyenne : 10,95 / 20



Commentaires sur la session 2021

On peut se réjouir du fait que le nombre de candidats germanistes en section littéraire ait augmenté par rapport à 2019 pour passer de 27 à 29. On observe aussi une légère amélioration des résultats, la moyenne s'établissant à 10,95/20 (2019 : 10,3).

Quant aux sujets à support audio-visuel, 2 vidéos et 4 enregistrements audio ont été proposés aux candidats cette année. Les résultats sont encourageants si l'on observe la réussite des candidats concernés (moyenne : 12,4/20 contre 10,4 pour les sujets texte). Il est vrai que le travail sur un sujet audio-visuel fait appel à des compétences spécifiques qu'un cours de langue se doit de développer. On ne saurait que rappeler aux futurs candidats l'intérêt de s'entraîner régulièrement à la compréhension de l'oral sur les sites de la presse quotidienne et hebdomadaire, des radios et télévisions de langue allemande et en particulier sur le site de Deutsche Welle (avec ses rubriques très utiles de la page « Deutsch aktuell »).

Beaucoup de candidats s'étaient préparés avec sérieux à l'oral d'allemand. Le jury a ainsi été ravi d'entendre des résumés synthétiques et des commentaires structurés dans une langue assez fluide permettant le développement d'une réflexion personnelle nuancée.

Plusieurs candidats ont su profiter des connaissances de leurs cours de littérature et de civilisation allemande pour enrichir leur commentaire de références culturelles intéressantes. D'autres ont habilement évoqué leurs expériences personnelles dans un des pays de langue allemande pour illustrer ou prolonger une thématique du document à expliquer.

Les candidats sont libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire : c'est un choix et non une obligation. Toutefois, ce choix devrait être justifié. La lecture du début du texte sans autre explication est à éviter.

Le jury a entendu peu de candidats commenter le titre du document à expliquer, un élément pourtant mis en exergue par l'auteur. À la fin du commentaire, revenir sur le titre peut s'avérer un choix élégant pour clore votre exposé.

Au cours de leur préparation, les étudiants s'entraînent régulièrement en colle au format de l'examen oral et à l'étude d'un document en temps limité. Toutefois, le jury constate qu'un certain nombre de résumés sont assez superficiels : plusieurs candidats passent à côté de passages importants. Il est indispensable de procéder à une lecture très attentive du texte, de ses énoncés principaux, voire de ses éléments rhétoriques. Une lecture trop hâtive est, le plus souvent, source de malentendus et de contre-sens dans le commentaire.

Le jury invite les candidats à se référer parfois directement au document, à relever et commenter ses notions clés pour faire apparaître les aspects essentiels du document (« In Zeile 14-16 behauptet der Journalist, dass ... » / « Diese Idee finden wir in Zeile 25, ich zitiere : ... »). Toutefois, toute citation doit être contextualisée, expliquée.

Pour que l'examineur puisse bien comprendre et apprécier une prestation orale, il faut que la prononciation du candidat soit claire et agréable à entendre, que l'on perçoive le plaisir du candidat à s'exprimer dans une langue soignée. Dès lors que les désinences sont erronées ou absentes, si la syntaxe est malmenée, le lexique approximatif ou la prononciation déconcertante, c'est toute l'harmonie et le rythme de la langue qui en pâtissent. On finit par ne plus comprendre au bout de quelques phrases. Et cela est arrivé à plusieurs candidats qui avaient, certes, beaucoup de choses à dire, mais qui n'arrivaient pas à communiquer dans une langue adéquate, intelligible.

Les bonnes prestations orales ont été parfaitement compréhensibles et surtout agréables à entendre. Ces candidats ont su trouver une rhétorique et une gestuelle appropriées pour se montrer convaincants et capables de communiquer facilement avec l'examineur. Il est vrai qu'une épreuve orale est un exercice rhétorique particulier où la personnalité du candidat et sa force de conviction sont des leviers non négligeables.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour se préparer au travail avec un document audio ou vidéo, il est possible de se référer aux sites de presse et de radio-télévision (notamment ARD et ZDF : 'Mediathek' / Deutsche Welle). Tout comme la lecture, une écoute régulière de ces reportages s'avère un moyen efficace non seulement pour suivre l'évolution des enjeux sociétaux, mais aussi pour entendre un allemand de qualité et se familiariser avec la prosodie de la langue allemande contemporaine.

Inutile de dresser ici une liste des erreurs observées lors des oraux de cette année, une telle liste ne vous permettrait pas forcément d'améliorer votre niveau de langue. Essayez plutôt de bien profiter des conseils prodigués par vos professeurs en cours et plus particulièrement par vos khôlleurs. Demandez-leur de vous indiquer les moyens d'améliorer votre prononciation et votre façon de formuler, et vérifiez bien auprès d'eux si vous parvenez à progresser. Il va de soi que la prise de parole spontanée en cours est une pratique indispensable pour gagner en confiance et se sentir à l'aise dans une langue vivante.

Une révision de certains aspects de la grammaire tels que le jeu des déclinaisons ou la place du groupe verbal dans la phrase devrait faire partie de la préparation aux épreuves du concours. Une telle révision rassurera notamment les étudiants un peu plus faibles en allemand.

Les candidats disposent d'environ 15 minutes pour exposer (résumer et commenter) sans que l'examineur n'intervienne. Une horloge leur permet de vérifier le temps. L'examineur demandera au candidat de terminer par une phrase de conclusion si le temps imparti est clairement dépassé, afin de conserver les minutes prévues pour l'entretien.

Une maladresse observée chez certains candidats : un commentaire déconnecté de la thématique du texte à expliquer. Ces candidats, probablement peu inspirés par le texte de l'épreuve, ont préféré exposer des connaissances de cours, mais ont oublié de créer par une transition appropriée un lien entre le résumé du texte et le commentaire : le document à expliquer devient alors un simple « prétexte ».

Le défaut inverse, hélas fréquent, consiste à reprendre dans son commentaire tous les points déjà évoqués dans le résumé : il s'agit dans ce cas de paraphrases. Or, un commentaire se doit d'être « personnel » : au candidat d'apporter une réflexion personnelle, de faire intervenir ses connaissances dans plusieurs domaines pour approfondir la thématique, de choisir un aspect essentiel du document pour élargir le débat.

Pour une bonne épreuve orale, il s'agit de convaincre l'examineur d'abord par la qualité phonétique. Dans votre commentaire, la justesse de vos réflexions et une approche personnelle seront appréciées.

Pensez à soigner votre conclusion : une dernière phrase bien formulée sert de passerelle à l'échange avec l'examineur.

Dans cet échange, votre personnalité comptera pour beaucoup : n'ayez pas peur de défendre vos convictions bien argumentées pour ouvrir sur une véritable discussion.

Exemples de documents proposés

Difficile d'éviter en 2020-21 des sujets ayant un rapport direct ou indirect avec la crise du coronavirus, même s'il y eut par exemple un sujet audio sur la place de la musique classique en Allemagne ou encore un sujet texte sur la mise en place de zones sans voitures dans les grandes villes.

Si plusieurs articles ont été raccourcis pour respecter la limite réglementaire, aucun n'a été retravaillé, afin de garder l'authenticité de la langue du document. Les aides lexicales ont été peu nombreuses et réservées à des notions techniques ou rares.

A. Sujet vidéo :

- "Berlin hat (k)ein neues Schloss", Deutsche Welle 23.12.2020

B. Sujet audio :

- „Deutschland, das Land der klassischen Musik“, Deutsche Welle 10.01 2020

C. Sujets texte :

- „Vor allem Geringverdiener müssen noch Bus und Bahn fahren“, *Tagesspiegel*, 12.1.2021

- "Viel mehr als nur ein Sprachkurs", *Tagesschau* (ARD), 29.04.2021

- „Kommt in die Gänge!“, *Süddeutsche Zeitung*, 27.4.2021

- „Deine Tatkraft war entscheidend“, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 31.05.2021

- "Hallo? Ein Konzert bitte, Westendstraße 25, 3. Stock", *Der Spiegel*, 02.04.2021

- "ADAC wehrt sich nicht mehr gegen Tempolimit auf Autobahnen", *Die Zeit*, 24. 1.2020

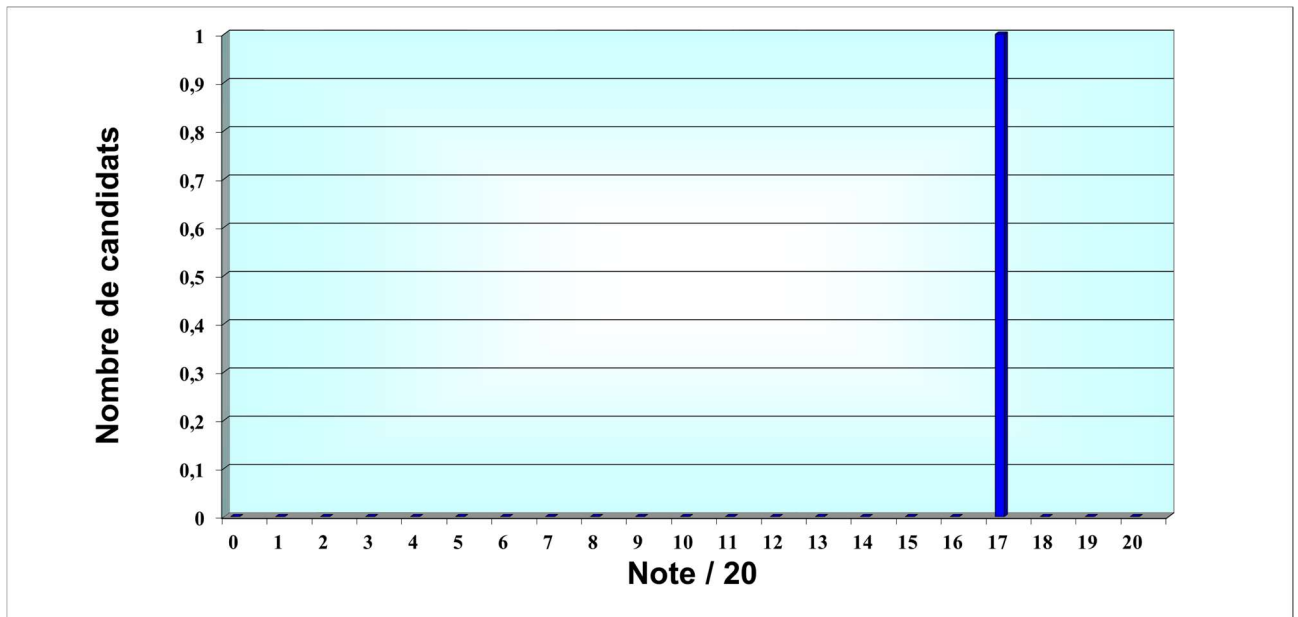
6.1.2) Épreuve de chinois

Rapport de l'examineur :

Madame Hsiao Yuan FLEURY

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 1
- Note maximale obtenue : 17 / 20
- Note minimale obtenue : 17 / 20
- Moyenne : 17 / 20



Commentaires sur la session 2021

Un seul candidat s'est présenté à l'épreuve orale. Les candidats disposent de 30 minutes de temps de préparation. L'épreuve est constituée d'un exposé de 15 minutes, suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou de plusieurs thèmes d'actualités suggérés par le document.

Le texte remis au candidat est un article de presse récent retravaillé, d'un niveau linguistique accessible, et accompagné d'un lexique de vocabulaire.

Le thème de l'article proposé est le suivant : « Allègement de travail » - perspective dans le système éducatif en Chine (582 caractères).

La bonne prestation montre que le candidat s'est bien préparé à l'exercice, en particulier à celui du commentaire. La source de l'article a été évoquée en premier lieu. On observe que le candidat s'exprime avec aisance durant son discours, ainsi que pendant l'entretien. Il a parfaitement respecté le temps de parole de 15 minutes, qui a donné lieu à un exposé structuré, par le biais d'une langue relativement élégante.

Son exposé s'est appuyé sur certains détails du texte, avec des arguments suffisamment pertinents. Le candidat a eu le bon réflexe de comparer la situation dans les écoles en France et en Chine, afin de renforcer l'analyse.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est indispensable que les candidats s'intéressent régulièrement aux actualités politiques, culturelles et sociales. Outre l'analyse du texte, les futurs candidats sont invités à élargir leur réflexion, à savoir

sortir du contexte textuel et se poser des questions sur le revers des thèmes proposés. Par exemple :
quelles sont les conséquences ou l'impact du phénomène concerné, de la politique engagée ?
Existerait-il d'autres alternatives pour mieux gérer la situation ?
Des connaissances culturelles doivent accompagner la réflexion ; ainsi, les arguments prendraient une tournure plus critique et plus convaincante.

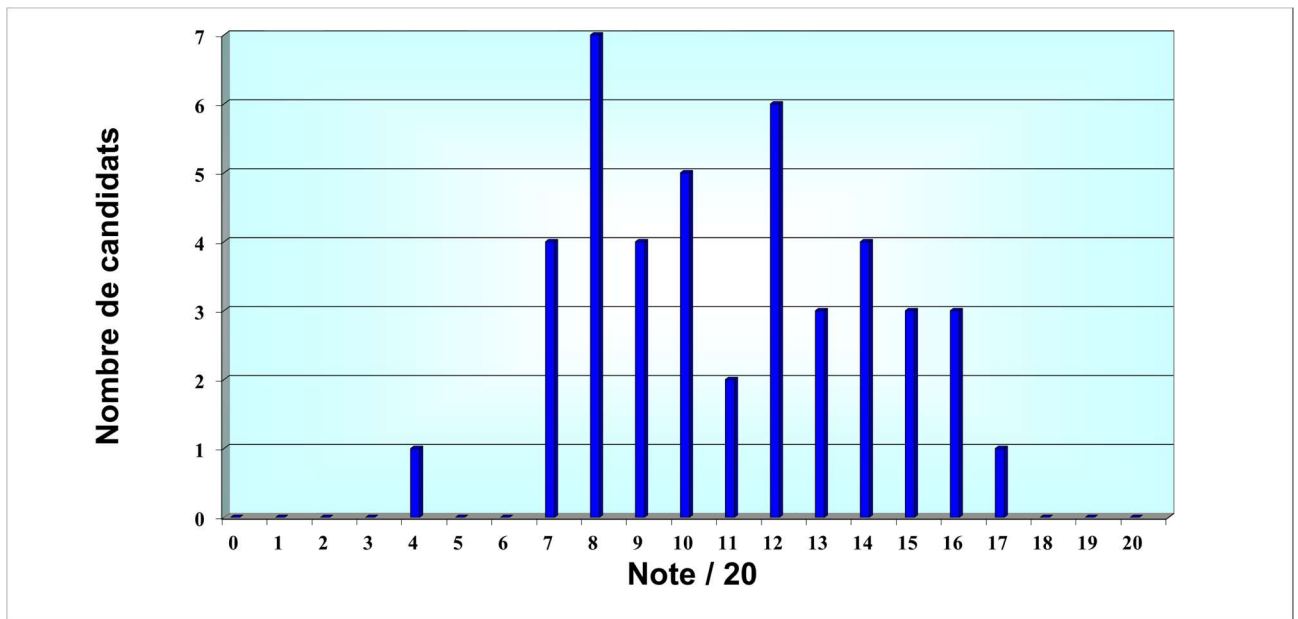
6.1.3) Épreuve d'espagnol

Rapport de l'examineur :

Monsieur Benoît DEFOIX

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 43
- Note maximale obtenue : 17 / 20
- Note minimale obtenue : 4 / 20
- Moyenne : 11 / 20



Commentaires sur la session 2021

La session 2021 a donné lieu à de bonnes interventions : certains candidats étaient très bien préparés et ont pu mettre à profit leurs connaissances méthodologiques, linguistiques et civilisationnelles. Pour d'autres, en revanche, l'épreuve orale d'espagnol a représenté une suite d'obstacles difficiles à franchir (par exemple, synthèse et commentaire sont remplacés par une lecture partielle de l'article assortie de quelques remarques personnelles). D'où la nécessité de rappeler les principales modalités de cette épreuve.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

En premier lieu, le candidat propose une introduction composée d'une contextualisation (ou « accroche »), de la date, du titre, de la source, du sujet principal, de la structure globale de l'article et de la problématique posée. Vient ensuite la synthèse, que de nombreux candidats malmènent. Cet exercice passe par une étape de repérage des idées principales/clés du document. Il consiste ensuite en un travail de reformulation (d'où le besoin d'une expression riche et variée). Contrairement à ce qui a été parfois entendu, cette synthèse ne consiste nullement en la lecture de certaines lignes du texte et encore moins de commentaires personnels – qui, d'ailleurs, font souvent office de commentaire de civilisation.

Par le biais d'une transition adroite, le candidat présente alors son commentaire en commençant par l'exposé du plan, généralement constitué de trois parties. Là encore, des erreurs de méthode sont apparues : il ne s'agit en aucun cas d'un exposé sur le pays dont il est question dans l'article, grâce auquel le candidat pourrait montrer l'étendue de ses connaissances. En revanche, le commentaire doit partir de la problématique que pose le texte afin de proposer d'autres perspectives. Les connaissances civilisationnelles interviennent mais pour se mettre au service de la démonstration du candidat.

Enfin, une conclusion permet de rappeler les idées principales et de proposer d'autres pistes de réflexion qui pourront éventuellement être exploitées lors de l'entretien.

L'entretien (d'une durée de 10 minutes).

Les candidats ne doivent jamais négliger l'aspect linguistique de l'épreuve. La langue est – malheureusement – souvent mise à mal, ce qui pourrait parfois être évité. Par exemple, des fautes de lexique sont commises sur des termes qui sont dans l'article, voire dans le titre. Rappelons les confusions entre certains verbes tels que crear et creiar, haber et tener ou entre certains termes comme pregunta et cuestión. Certains barbarismes sont régulièrement employés pour el clima, expresar, las igualdades et las desigualdades, el/un/los problema(s), el aumento, una mejora. Savoir dire les chiffres, connaître l'alphabet (afin de lire correctement les sigles) et formuler correctement les pourcentages (el 48 por ciento) est fondamental. N'oublions pas non plus qu'il s'agit d'un oral. Dans ces conditions, la prononciation (autorizar et non otorizar, causa et non cosa) et l'accentuation ont toute leur importance. Des déplacements d'accent sont évidemment sanctionnés (du type desafío, símbolo, democracia...). D'où l'importance de s'habituer à écouter de l'espagnol authentique durant sa scolarité.

Exemples d'articles proposés :

<https://elpais.com/internacional/2020-05-01/el-choque-entre-el-parlamento-y-el-gobierno-por-la-fecha-de-las-elecciones-eleva-la-tension-en-bolivia.html>

<https://elpais.com/espana/2020-08-03/el-juan-carlos-i-comunica-a-su-hijo-su-decision-de-trasladarse-fuera-de-espana.html>

<https://elpais.com/mexico/2020-09-15/lopez-obrador-toma-la-iniciativa-y-solicita-en-el-senado-la-consulta-para-juzgar-a-sus-cinco-antecesores.html>

<https://elpais.com/mexico/2020-10-06/guatemala-toma-el-relevo-de-mexico-para-frenar-las-caravanas-de-migrantes.html>

<https://elpais.com/espana/catalunya/2020-10-09/pedro-sanchez-y-felipe-vi-visitan-barcelona-horas-antes-del-consejo-de-ministros.html>

<https://elpais.com/espana/2020-11-03/delgado-remite-a-la-fiscalia-del-supremo-una-nueva-investigacion-sobre-el-rey-emerito-iniciada-en-anticorrupcion.html>

<https://elpais.com/internacional/2020-11-02/una-constitucion-con-perspectiva-de-genero-en-chile.html>

<https://elpais.com/espana/2020-11-05/el-gasto-de-seis-millones-para-exhumar-fosas-del-franquismo-enciende-a-la-derecha.html>

<https://elpais.com/internacional/2020-11-09/evo-morales-regresa-a-bolivia-tras-un-ano-de-exilio.html>

<https://elpais.com/internacional/2020-11-24/la-paz-con-las-farc-en-colombia-cumple-cuatro-anos-entre-la-ilusion-y-un-nuevo-escenario-de-violencia.html>

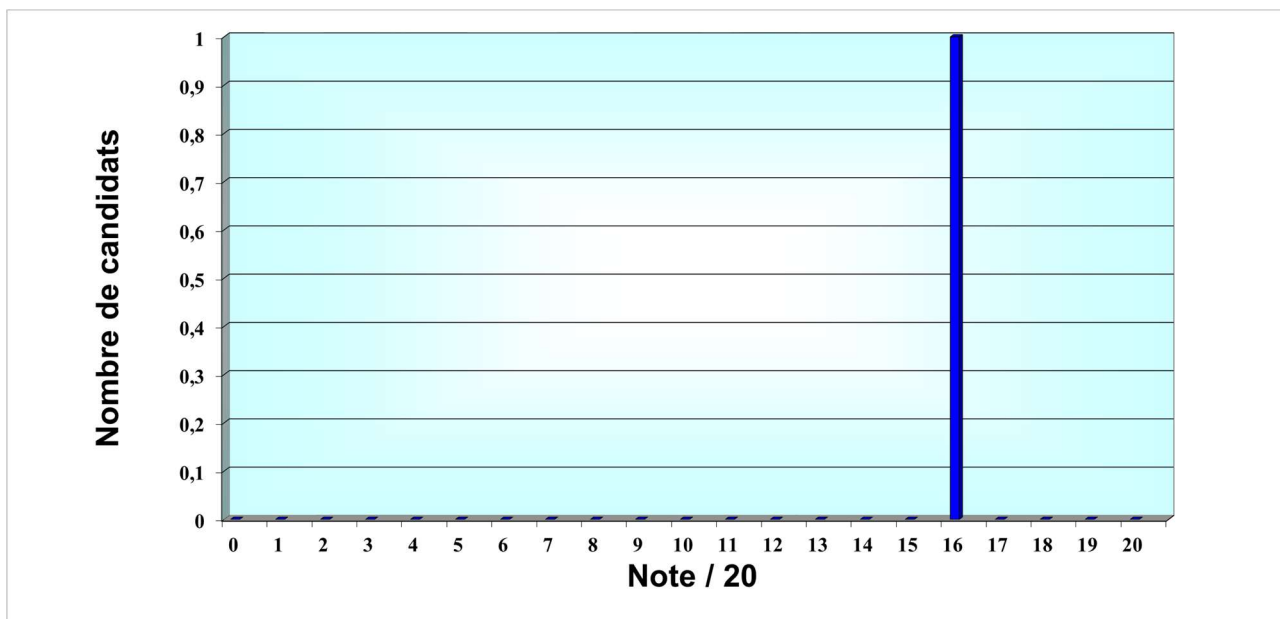
6.1.4) Épreuve d'italien

Rapport de l'examineur :

Monsieur Emile SCIARRINO

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 1
- Note maximale obtenue : 16 / 20
- Note minimale obtenue : 16 / 20
- Moyenne : 16 / 20



Commentaires sur la session 2021

Un seul candidat admissible a passé cette année l'épreuve orale d'italien. Le document proposé, un récent article de presse signé par la romancière et essayiste Igiaba Scego et réfléchissant à la question des traces du fascisme, omniprésentes dans l'urbanisme romain, a donné lieu à un commentaire pertinent et fort bien structuré, malgré quelques redondances. Ainsi, le candidat a-t-il démontré une compréhension fine du texte, une belle prestance à l'oral et une excellente maîtrise de l'italien (aucune erreur de langue n'est à constater, si ce n'est la récurrence de « violente » au singulier — au lieu de « violento » ou « violenta »). Si le regard postcolonial d'Igiaba Scego, auteure italienne d'origine somalienne, n'a pas été pris en compte dans l'exposé, l'entretien qui a suivi a permis de préciser le contexte d'écriture de l'article, d'approfondir les enjeux soulevés et de les connecter à des problématiques très actuelles. Le candidat a su, en effet, exploiter avec adresse les pistes suggérées et répondre à la plupart des questions, démontrant dans l'ensemble une solide culture générale.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

En plus d'un bon niveau de langue, il est conseillé aux futurs candidats, quand bien même ils seraient très à l'aise en italien, de privilégier un registre soutenu et d'approfondir autant que possible l'étude du document proposé. En ce sens, rappelons que les caractéristiques fondamentales du document (auteur, source, date) sont des éléments indispensables pour l'analyser. On attend également du candidat qu'il sache mobiliser toutes ses connaissances de la culture italienne, dans son actualité et son histoire, pour étayer au mieux son discours, ce qui présuppose une solide préparation. Quoiqu'il en soit, l'entretien qui suit l'exposé permet aussi de préciser le commentaire, en ciblant d'éventuels aspects négligés, mesurant aussi l'esprit critique et la culture générale du candidat.

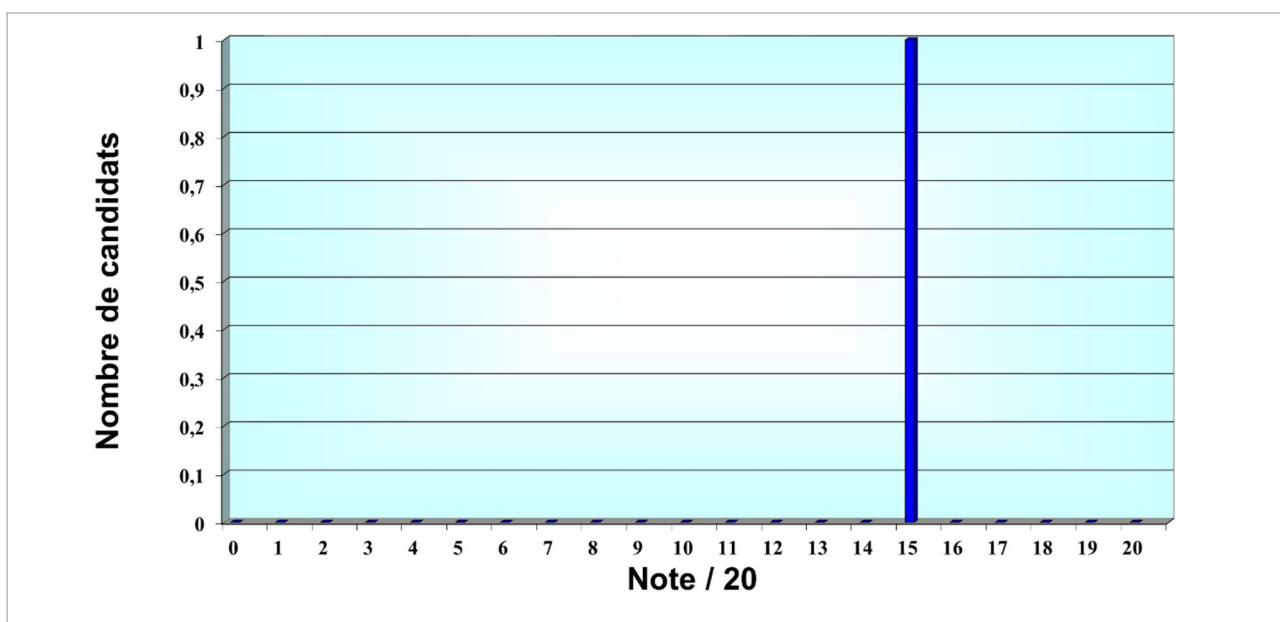
6.1.5) Épreuve de russe

Rapport de l'examineur :

Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 1
- Note maximale obtenue : 15 / 20
- Note minimale obtenue : 15 / 20
- Moyenne : 15 / 20



Commentaires sur la session 2021

Un seul candidat a été interrogé en LV au Concours littéraire. Le texte, publié dans le journal *Argumenty i Fakty*, présentait le récit d'une ancienne combattante de la 2e guerre mondiale, consigné par un élève de l'école militaire de Stavropol. Originaire de Leningrad, cette femme a servi dans un régiment du KGB à la libération des territoires occupés par les Allemands.

Le texte, bien compris dans l'ensemble, a donné lieu à un exposé bien structuré et présenté dans une langue grammaticalement correcte et riche sur le plan lexical.

Le candidat a su répondre à la plupart des questions portant sur l'histoire et la mémoire de la 2e guerre mondiale en Russie. Il a obtenu la note de 15/20.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est important de connaître l'histoire de la Fédération de Russie : dans le texte de la session 2021, il fallait savoir que la ville de Saint-Pétersbourg a changé trois fois de nom au cours du 20e siècle : appelée Petrograd en 1914 (à cause de la consonance trop « germanique » de Saint-Pétersbourg), elle devient Leningrad à la mort de Lénine jusqu'à l'effondrement de l'URSS en 1991 où elle retrouve son nom d'origine.

Il fallait également connaître la date d'entrée de l'Union Soviétique dans la 2e guerre mondiale (juin 1941) et l'importance des festivités du 9 mai en Russie. Le rôle joué par le KGB à la libération est également à retenir.

Pour finir, un exposé bien présenté comporte une introduction avec la présentation de l'auteur et de la publication, deux-trois phrases de résumé, la lecture d'un extrait de texte, puis une explication détaillée et linéaire. Une attention particulière doit être apportée à la lecture des chiffres et des dates,

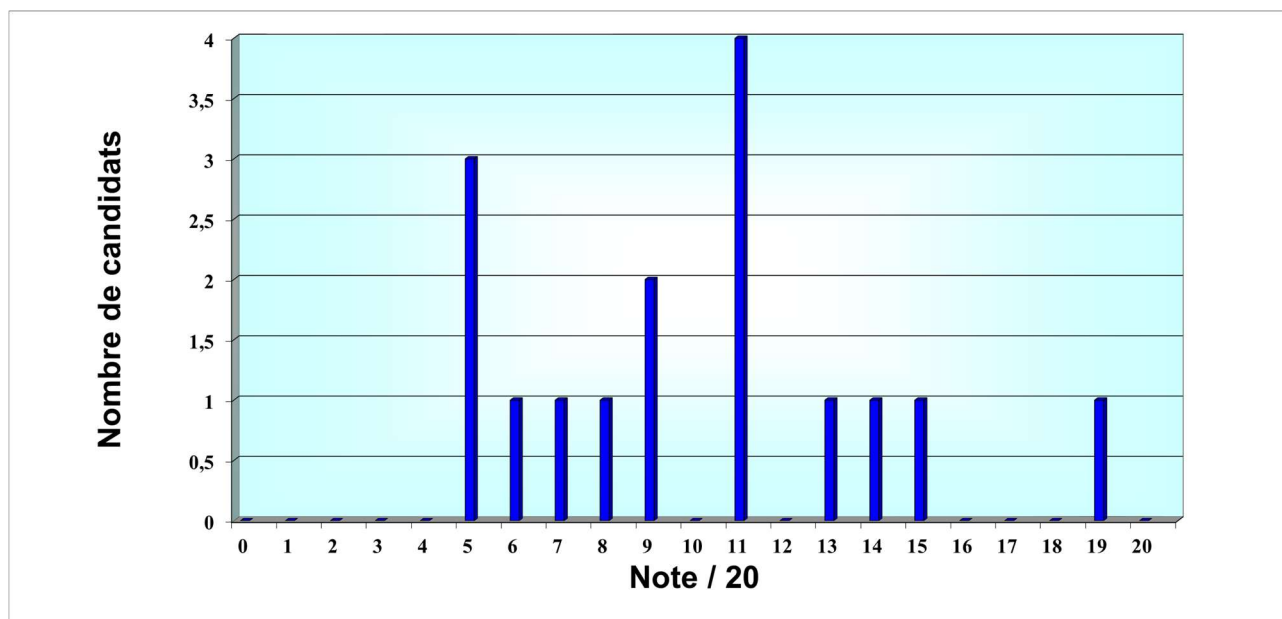
toujours très délicate en russe et qui malheureusement, constitue toujours une difficulté pour les candidats.

6.2) Épreuve de latin - grec

Rapport de l'examinatrice : Madame Claudia de OLIVEIRA GOMES

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 16
- Note maximale obtenue : 19 / 20
- Note minimale obtenue : 5 / 20
- Moyenne : 9,94 / 20



Commentaires sur la session 2021

L'épreuve de deuxième langue en langues anciennes était restreinte cette année au seul latin puisqu'aucun candidat ne s'est présenté en grec.

Rappelons les modalités de cette épreuve. La préparation se fait en 30 minutes, le passage en 25 minutes dont 15 sont allouées au candidat, 10 à la reprise par le jury. Un épisode cohérent d'une page, extrait d'une œuvre classique, est proposé au candidat. Le passage se présente en latin (ou le cas échéant en grec) avec le texte français en regard – à l'exception d'une petite partie, uniquement dans la langue ancienne. Le texte est accompagné d'un titre ou d'un chapeau qui sert d'introduction générale. Le candidat fait une brève présentation du texte dans son entier, lit la partie à traduire en langue ancienne, propose une traduction qui alterne entre latin et français, groupe de mots par groupe de mots, puis livre un commentaire sur l'ensemble du passage.

Les textes, cette année, étaient extraits de Tite-Live, Salluste, Cornelius Nepos ou Quinte-Curce. Les passages sélectionnés renvoyaient à des épisodes et des figures connues de l'histoire ancienne : Hannibal, Catilina, Cicéron, Caton ; il n'y a là rien pour surprendre. Les prestations qu'a pu entendre le jury cette année ont été marquées par de forts contrastes. La note la plus élevée est 19/20, la plus faible 5/20 et l'échelle des notes est bien utilisée. Sur les 16 candidats, 8 obtiennent au moins 10/20 ou beaucoup plus, indice d'équilibre de l'épreuve, qui se traduit également dans la moyenne. Si l'on félicite ici les candidats qui disposent de capacités remarquables de traduction en temps limité et peuvent proposer des commentaires intéressants, il est nécessaire de saisir que l'épreuve est composée de deux parties qui peuvent se rattraper, au moins partiellement, l'une l'autre. Tel candidat, dont la traduction était lacunaire, a pu proposer un bon commentaire, appuyé sur de solides connaissances historiques et, lors de la reprise, corriger ses erreurs comme répondre aux questions de grammaire : la note finale, si elle n'est pas excellente, n'était pas non plus pénalisante pour le reste du concours.

Cette indication souligne que les candidats ne doivent pas se désespérer inutilement : le jury regrette cette année qu'une candidate ait abandonné le concours au lendemain d'une épreuve de latin réussie mais présentée avec beaucoup de timidité. Quel dommage... Il faut poursuivre, quoi qu'il en semble après le passage de l'épreuve. Le candidat doit travailler à faire de son mieux et le jury a la charge de l'évaluation... qu'il ne faut pas anticiper.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

On ne saurait trop recommander aux candidats en langue ancienne B de se livrer à l'exercice du « petit latin » ou « petit grec » tout au long de l'année et d'apprendre du vocabulaire pour pouvoir remplir les exigences de l'épreuve, dont la rapidité est certainement un enjeu majeur. La pratique d'une histoire grecque ou romaine, comme celle d'une anthologie de la littérature, dans la langue ancienne choisie, serait également bienvenue. Elle a certainement permis cette année à certains candidats de fournir une belle prestation.

7) Épreuve d'option obligatoire

Coefficient 4

7.1) Épreuves de langue vivante

Remarques générales valant pour l'épreuve de langue vivante

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est de 500 mots au maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction. Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir (cf. CECRL).

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Lors de la préparation, le candidat prend attentivement connaissance du document proposé afin d'en repérer les idées principales.

En ouverture de l'entretien, l'examineur l'invite d'abord à en faire une présentation et à en proposer un compte rendu ; cette présentation et ce compte rendu doivent être assez brefs.

L'examineur conduit l'entretien, qui permet au candidat de compléter en tant que de besoin ce qu'il a présenté, d'approfondir certains aspects et de manifester ses compétences langagières.

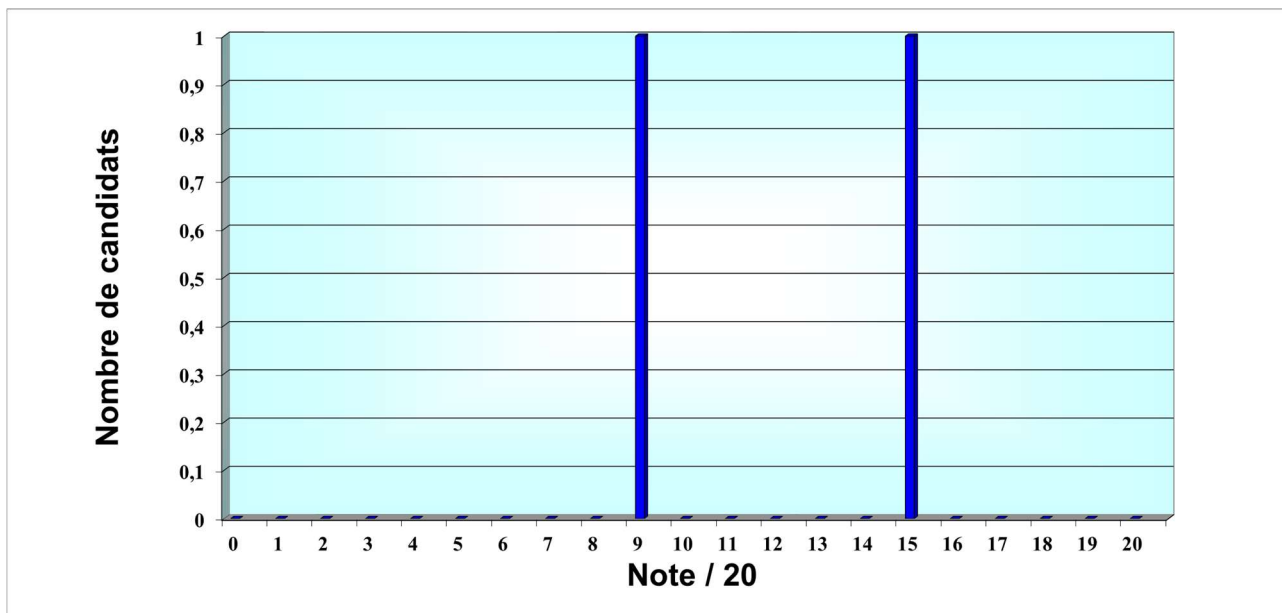
7.1.1) Épreuve d'allemand

Rapport de l'examineur :

Monsieur Rainer POHL

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 2
- Note maximale obtenue : 15 / 20
- Note minimale obtenue : 9 / 20
- Moyenne : 12 / 20



Commentaires sur la session 2021

Deux candidats se sont présentés à l'oral d'allemand de l'option obligatoire. Si les remarques plus détaillées du rapport sur l'allemand valent pour l'ensemble des épreuves d'allemand, il convient de rappeler que les documents écrits ou audio-visuels de l'option obligatoire sont plus courts et que les candidats ne sont pas tenus de proposer un exposé sous forme de « résumé et commentaire personnel ». Ils présentent les points principaux de leur document tout en dialoguant avec l'examinateur, qui les invite à approfondir et commenter certains aspects.

L'examinateur peut également faire le lien avec certains faits de civilisation, voire avec des événements intervenus au cours de l'année. Il est donc utile de consacrer au cours des années de préparation un moment de la semaine pour suivre l'actualité des pays de langue allemande.

Même si les deux candidats de cette année ont eu à préparer un document texte, ils auraient pu tout aussi bien tomber sur un sujet vidéo ou audio. Les futurs candidats ont ainsi intérêt à s'entraîner régulièrement à la compréhension de l'oral sur les sites de la presse quotidienne et hebdomadaire, des radios et télévisions de langue allemande et en particulier sur le site de Deutsche Welle (avec ses rubriques très utiles de la page « Deutsch aktuell »).

Quant aux résultats de la session 2021, il est difficile de les synthétiser avec seulement deux candidats. On rappellera que pour cette épreuve orale, il est important que les candidats fassent preuve d'une bonne compréhension du document proposé et d'une réelle volonté de communication. Dès lors, l'examinateur sera plus indulgent envers certaines faiblesses grammaticales et aidera le candidat par ses questions à préciser ses idées et démontrer ses compétences à l'expression orale.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour une bonne épreuve orale, il s'agit de convaincre l'examinateur d'abord par la qualité phonétique. Dans l'entretien, la justesse des réflexions et la capacité à rebondir sur les questions seront appréciées. Les candidats sont libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire : c'est un choix et non une obligation. Toutefois, un tel choix doit être justifié. La lecture du début du texte sans autre explication est à éviter.

Assez peu de candidats pensent à expliquer le titre du document, un élément pourtant mis en exergue par l'auteur. Souvent, c'est une bonne entrée en matière qui permet au candidat de faire le lien avec plusieurs passages du document et d'identifier les arguments de l'auteur.

Pour éviter trop de fautes de langue gênantes, une révision de certains aspects de la grammaire tels que le jeu des déclinaisons ou la place du groupe verbal dans la phrase devrait faire partie de votre préparation aux épreuves du concours.

Dans une épreuve orale, votre personnalité comptera pour beaucoup : n'ayez pas peur de défendre vos convictions bien argumentées dans l'échange avec l'examineur.

Exemples de documents proposés

„Deutschland lebt ab Mittwoch auf Pump“, *Der Spiegel*, 04.05.2021

„Deutschland soll ‚Fahrradland‘ werden“, *Tagesschau* (ARD) 21.04.2021

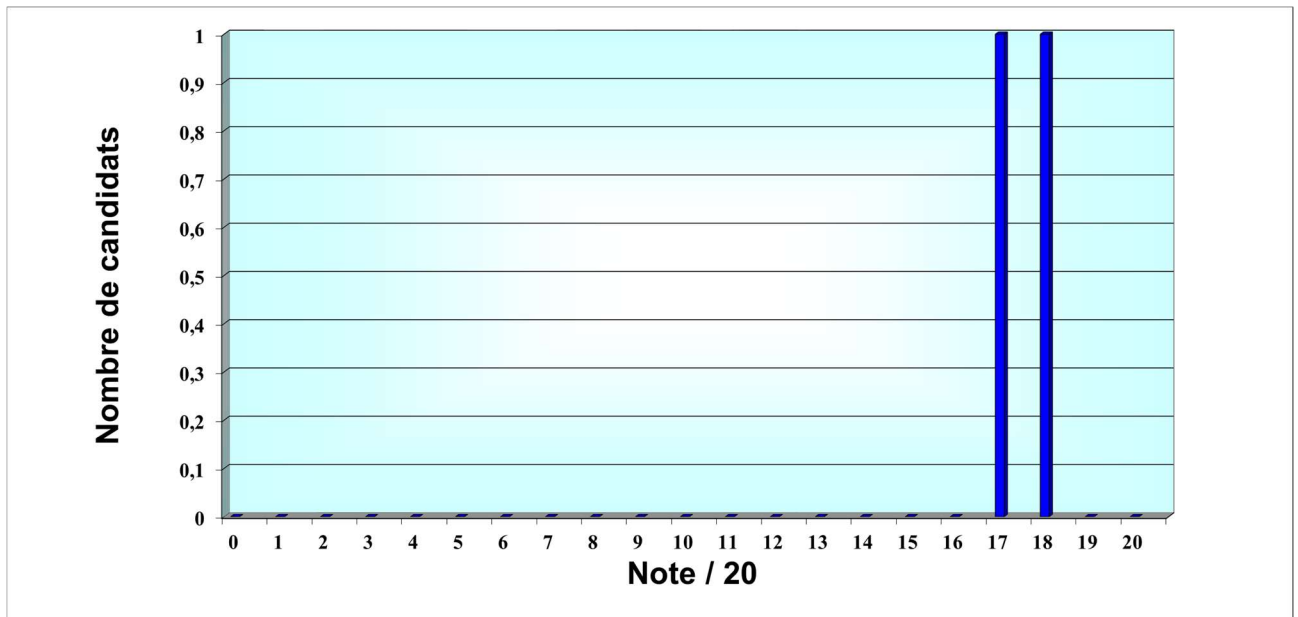
7.1.2) Épreuve d'arabe moderne

Rapport de l'examinatrice :

Madame Stéphanie SABBAGHI

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 2
- Note maximale obtenue : 18 / 20
- Note minimale obtenue : 17 / 20
- Moyenne : 17,5 / 20



Commentaires sur la session 2021

Les candidats étaient très bien préparés à l'épreuve. Leur niveau en langue ainsi que leur culture générale concernant le monde arabe étaient très satisfaisants.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le niveau requis est A2 (selon le CECRL). Les futurs candidats devront s'entraîner très régulièrement à la compréhension et à l'expression orale en continu ainsi qu'à l'interaction en arabe, tout en développant une culture générale relative au monde arabe. Certains sites pourraient les aider tels que « learning al-jazeera » ou « Orient XXI ».

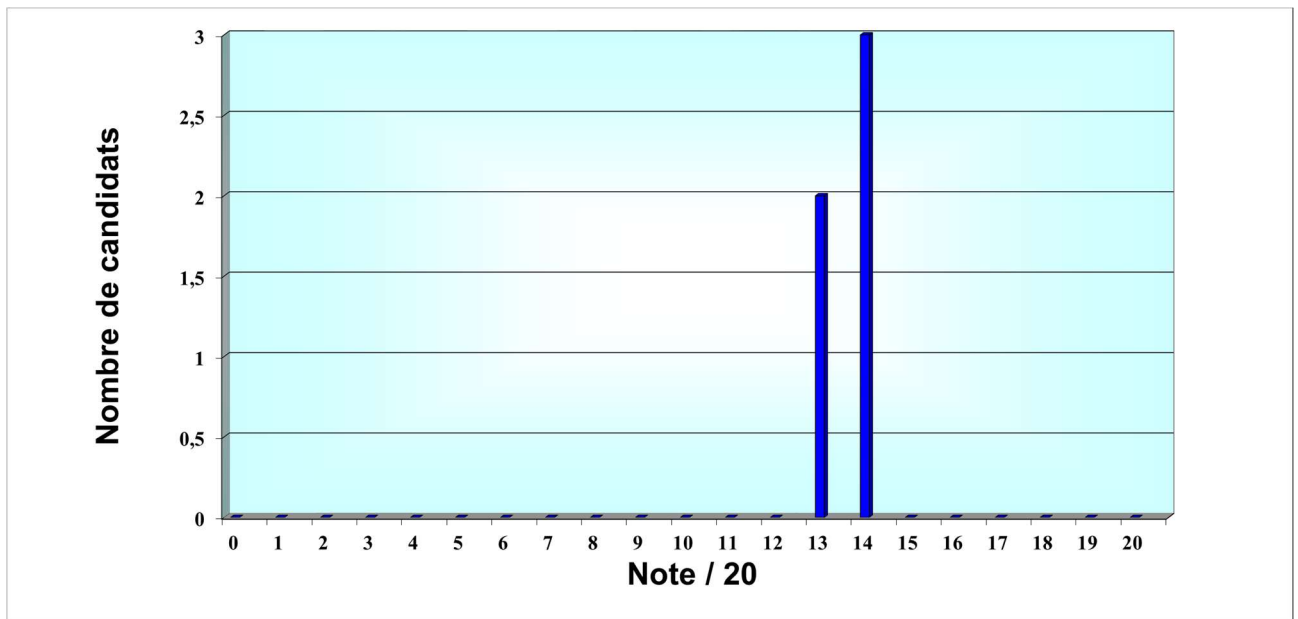
7.1.3) Épreuve d'espagnol

Rapport de l'examineur :

Monsieur Benoît DEFOIX

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 5
- Note maximale obtenue : 14 / 20
- Note minimale obtenue : 13 / 20
- Moyenne : 13,6 / 20



Commentaires sur la session 2021

Cinq candidats ont fait le choix de présenter l'espagnol en tant qu'option obligatoire. L'épreuve a été globalement réussie et a donné lieu à un échange fructueux entre l'examineur et le candidat.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'épreuve consiste en un entretien, qui est ouvert par le candidat ou l'examineur à propos des principales idées présentes dans l'article proposé. Ceci constitue alors une base pour permettre un réel échange sous forme de questions réponses ; l'objectif pour le candidat étant de montrer son aptitude à s'exprimer dans un espagnol correct.

Il est recommandé de s'entraîner à cette épreuve de différentes façons. Tout d'abord en s'habituant à écouter de l'espagnol authentique sur des sujets très variés. Comme il s'agit d'un oral, il est fondamental de s'exprimer régulièrement en espagnol en visant une expression correcte et riche. L'écoute de documents audio, la lecture d'articles et la prise de parole régulière sont les principales conditions de la réussite.

Articles proposés :

<https://elpais.com/internacional/2021-03-21/la-frontera-sur-saturada-asi-se-llego-a-la-primera-crisis-migratoria-de-la-era-biden.html>

<https://elpais.com/sociedad/2021-04-06/miles-de-inmigrantes-titulados-abogados-a-la-precariedad.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-04-07/amnistia-internacional-denuncia-que-la-pandemia-agrava-la-desigualdad-y-los-abusos-en-america.html>

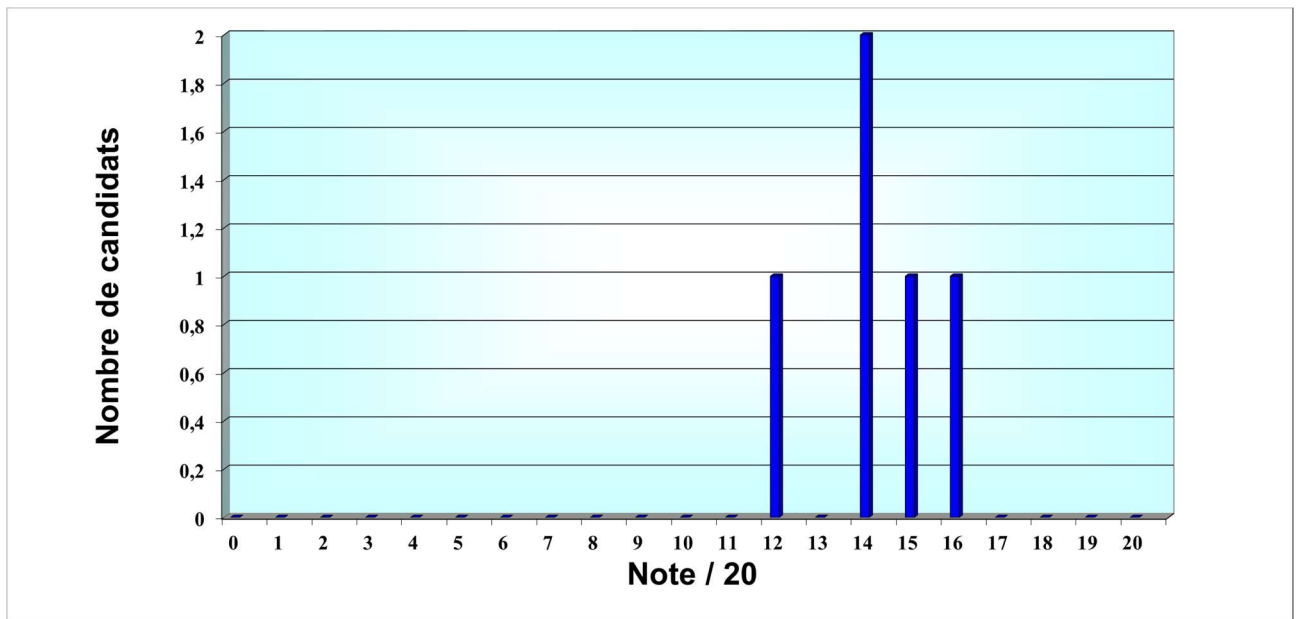
7.1.4) Épreuve de russe

Rapport de l'examinatrice :

Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 5
- Note maximale obtenue : 16 / 20
- Note minimale obtenue : 12 / 20
- Moyenne : 14.20 / 20



Commentaires sur la session 2021

Les textes de l'épreuve orale, tirés des médias indépendants (journal *Novaya gazeta* et site internet Meduza) portaient sur :

- 1) la volonté du gouvernement russe de contrôler les utilisateurs d'internet à travers leur identification,
- 2) la présidence de Poutine et les changements constitutionnels ayant permis son maintien au pouvoir,
- 3) le danger de rejet total de la langue russe par le gouvernement ukrainien.

Les cinq candidats interrogés ont su saisir le sens global des textes et de les restituer et les commenter dans une langue globalement correcte. Quelques erreurs de syntaxe ou de déclinaison n'ont pas empêché la fluidité du discours des candidats. L'échange destiné à approfondir la bonne compréhension a pu se dérouler dans des conditions optimales. Les notes obtenues s'échelonnent de 12 à 16.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est important de se tenir au courant de l'actualité de la Fédération de Russie : les zones potentielles de conflit, les problèmes rencontrés par l'opposition, etc.

Un bon exposé doit comporter une petite introduction :

- titre du texte,
- nom de l'auteur,
- date de publication de l'article
- nom du journal.
- petit résumé (deux-trois phrases),

□ lecture d'un bref fragment.

Une explication linéaire permet d'approfondir la compréhension du texte en en détail.

Une conclusion récapitule et synthétise les thèmes abordés.

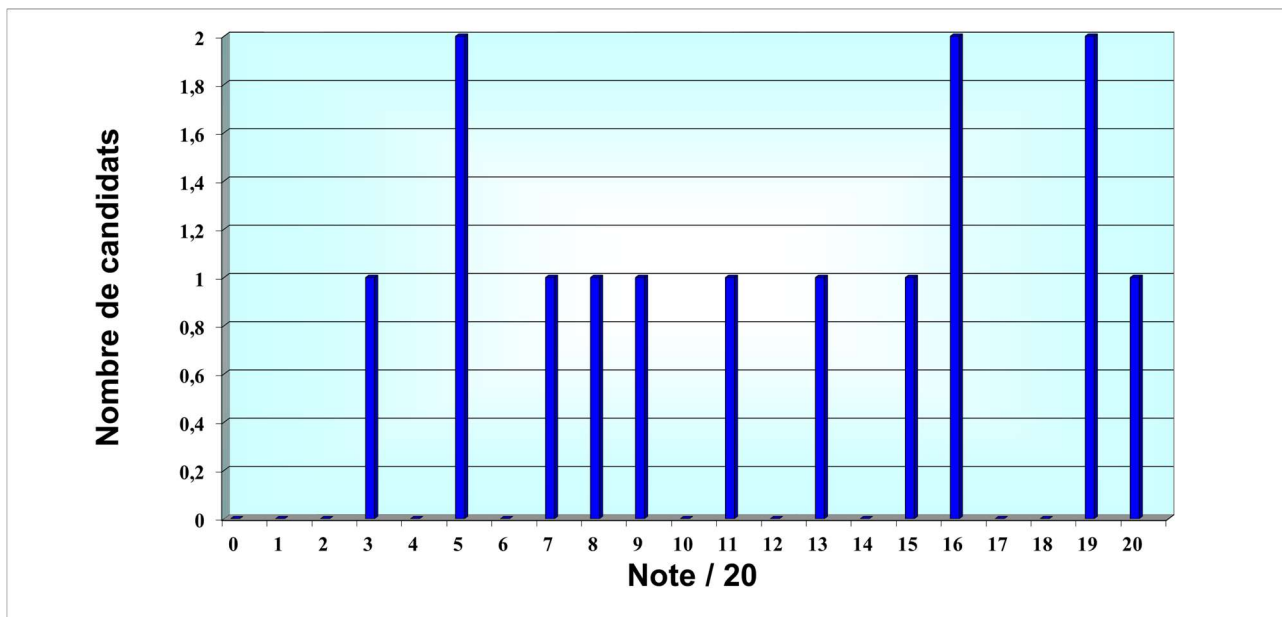
Une attention particulière doit être apportée à la lecture des chiffres et des dates, toujours délicate en russe.

7.2) Épreuve de latin - grec

Rapport de l'examinatrice : Madame Claudia de OLIVEIRA GOMES

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 14
- Note maximale obtenue : 20 / 20
- Note minimale obtenue : 3 / 20
- Moyenne latin : 11,85 / 20



Commentaires sur la session 2021

L'épreuve de langue ancienne en option obligatoire a été restreinte cette année au seul latin, faute de candidats en grec.

Rappelons les modalités de cette épreuve. Extrait d'un programme spécifique au concours de l'ESM de Saint Cyr et renouvelé chaque année, un texte d'une dizaine de lignes est proposé au candidat, accompagné d'un chapeau qui permet de situer le passage. Le candidat doit en proposer une lecture, une traduction qui alterne le latin et le français, groupe de mots par groupe de mots, et enfin un commentaire. La préparation est d'une durée de 30 minutes et le passage de l'épreuve est de 25 minutes, dont 15 sont allouées au candidat, 10 à la reprise par le jury.

Comme les textes ont dû être préparés dans l'année, le jury attend une bonne connaissance de ces passages qui ne sont pas tous simples. De fait, les candidats ont présenté des performances de qualité, avec quelques forts contrastes entre ceux qui avaient consacré le temps et l'énergie nécessaire à la préparation des textes du programme et ceux qui se sont présentés la fleur au fusil, si l'on ose dire ici. Le jury souligne également que des traductions apprises par cœur sont insuffisantes. Les questions lors de la reprise font rapidement apparaître des lacunes grammaticales. Un 20/20 a cependant récompensé une traduction de qualité et une connaissance approfondie non seulement du texte proposé mais encore de l'ensemble du programme. Des notes moins éblouissantes mais tout aussi profitables ont également évalué certains travaux très sérieux. Avec un niveau moyen en latin mais un travail réel, il est ainsi possible d'obtenir une note honorable.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

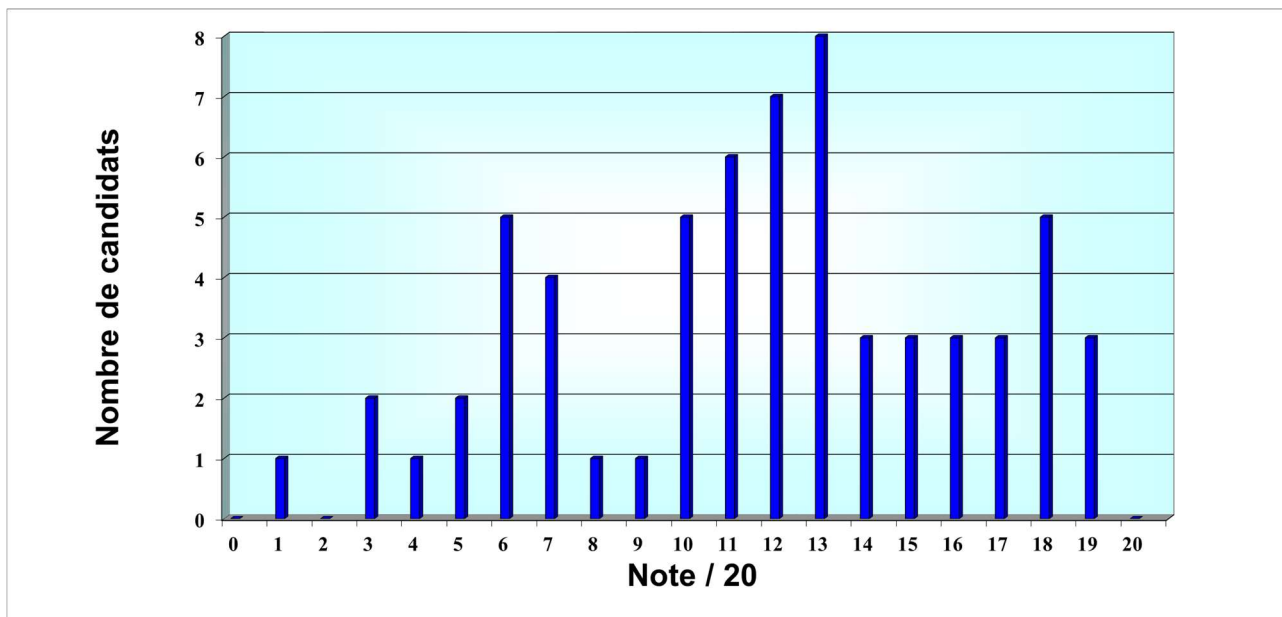
Le programme de l'épreuve constitue un socle indépassable du travail. Il est d'autant plus nécessaire de préparer l'ensemble des textes que la quasi-totalité est utilisée : les paris sont donc plus qu'hasardeux. Cette préparation inclut des connaissances grammaticales qui permettent d'éclairer les choix de traduction lors de la reprise. Elle nécessite également un savoir, souvent historique et militaire, sur les contextes globaux des épisodes comme sur le détail. Au total, un travail d'une certaine ampleur – mais qui permet de récolter des points précieux.

7.3) Épreuve de mathématiques

Rapport de l'examineur : Monsieur Gérald GAUDENS (aidé de monsieur Sébastien HEMON)

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 63
- Note maximale obtenue : 19 / 20
- Note minimale obtenue : 01 / 20
- Moyenne : 11,63 / 20



Commentaires sur la session 2021

La session 2021 des épreuves d'admission du concours littéraire d'admission à l'ESM Saint Cyr a été marquée par la mise en pratique du concours sous sa nouvelle forme : les mathématiques y sont présentes sous la forme de l'un des choix possibles de l'option obligatoire. Cette mise en pratique n'a pu avoir lieu pour la session 2020 en raison de l'annulation de la plupart des épreuves d'admission, pour raisons sanitaires.

Cette année, la plupart des candidats se sont présentés en étant raisonnablement bien préparés. Nous déplorons cependant qu'un certain nombre de candidats (25 %), insuffisamment préparés, n'ont pas su faire face aux contraintes de l'épreuve et ont obtenu des notes assez basses.

Si l'on fait abstraction de ce défaut de préparation, qui reste minoritaire, l'ensemble des candidats a montré une grande implication et une grande combativité, et cela mérite d'être relevé, une grande élégance dans sa communication avec le jury.

Nous souhaitons féliciter les candidats bien préparés et ceux qui les ont accompagnés pour la qualité de leur travail.

Dans l'ensemble, les candidats correctement préparés ont été source de satisfaction pour le jury. Ils ont démontré les qualités essentielles attendues en mathématique : faculté à raisonner et à calculer, rigueur, capacité à modéliser et à résoudre un problème, communiquer et présenter et représenter les résultats obtenus de manière argumentée et convaincante.

Une proportion satisfaisante de candidats a su tirer parti des outils de calcul à disposition. Nous soulignons cependant qu'un usage plus poussé de ces outils aurait sûrement été profitable à de nombreux candidats.

Remarques générales

Pour cette session particulière de « reprise » et de renouvellement de l'organisation des épreuves d'admission, afin de mettre à l'aise les candidats, certains sujets étaient accompagnés d'indications. Cela ne sera pas nécessairement le cas dans les années à venir.

Posture d'oral

- les candidats gagneraient à mieux utiliser le tableau, à noter au fur et à mesure les indications qui leur sont données notamment. Ils devraient s'appuyer autant que possible sur des schémas et des représentations ;
- il faut éviter de chercher l'assentiment de l'examineur, voire de lui demander directement si la réponse est juste. Si une mauvaise direction est prise, l'examineur, bienveillant, le signalera au candidat et lui donnera une chance de se reprendre ;
- il est important de noter que la durée maximale de restitution est de 15 minutes, mais que celle-ci peut être un peu écourtée : il n'est pas attendu de « tenir » 15 minutes sans réel profit. La période d'entretien est destinée à guider le candidat vers la résolution des questions du sujet qu'il n'a pas su résoudre, et à le tester sur l'ensemble des compétences évaluées ;
- certains candidats ressentent le besoin de relire l'énoncé à voix haute : ceci n'est pas une nécessité ;
- il faut également éviter les affirmations péremptives, et au contraire argumenter ses propositions ;
- il n'est pas obligatoire d'exposer au tableau ;
- il faut autant que possible *mathématiser* le langage, par exemple, on ne « multiplie pas une inégalité (entre nombres strictement positifs) par le logarithme », mais on lui applique la fonction logarithme qui est strictement croissante.

Sur le contenu

Il est important de noter que les sujets peuvent porter sur l'ensemble du programme, et ne se restreignent pas à quelques exercices-types ;

Notons que la présence d'outils de calcul est une aide précieuse, mais qu'il peut être demandé de procéder à des calculs simples sans instrument ;

Les principales erreurs relevées sont les suivantes :

- l'inéquation $x^2 \geq a^2$ ne se résout pas en $x \geq a$;
- les parenthèses sont souvent oubliées dans les calculs, avec les conséquences inévitables sur les résultats à obtenir. Ainsi, un simple calcul de discriminant peut devenir erroné, par simple oubli de parenthèses ;
- les candidats pensent trop peu souvent à traiter un problème de signe par factorisation. L'idée de construire un tableau de signe pour explorer le signe d'un produit ou d'un quotient ne vient pas toujours spontanément aux candidats ;
- les automatismes de calcul sont parfois insuffisants, notamment en ce qui concerne la résolution d'équations/inéquations. Même lorsque les formules sont connues, ceci peut conduire à une certaine lenteur et à une perte de temps dommageable ;
- les valeurs exactes sont confondues avec des valeurs approchées, et parfois, on observe un certain manque de recul sur les résultats obtenus au moyen des outils de calcul ;
- les exercices de probabilité demandent souvent simplement un peu de bon sens ; certains candidats cherchent par exemple à toute force à faire surgir une loi binomiale, lorsque parfois cela n'est absolument pas nécessaire. Nous rappelons à cette occasion que les exercices sont calibrés pour permettre une résolution sans les outils de calcul, qui servent simplement de soutien. Si un calcul s'avère très complexe, l'examineur peut parfaitement se satisfaire d'une explication convaincante sur la manière de procéder ;
- certains candidats confondent signe et variation, à la fois pour une fonction et pour sa dérivée ;
- l'idée d'utiliser le logarithme pour résoudre $a^x = b$ doit trop souvent être suggérée ;
- on trouve encore trop souvent la confusion entre la valeur en laquelle on évalue une fonction, et la valeur qu'elle prend (par exemple, on entend trop fréquemment « un logarithme est toujours

- positif ». On voit également apparaître cette confusion dans la résolution d'équations/inéquations avec inconnue auxiliaire ;
- on ne détermine pas en général le signe d'une fonction f en résolvant $f(x)=0$ sur son domaine, mais plutôt en résolvant $f(x)>0$.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Nous invitons les candidats ayant opté pour l'épreuve de mathématique dans le cadre de l'option obligatoire, à se préparer correctement et à explorer les possibilités offertes par les outils de calcul avec suffisamment d'avance.

Les sujets sont le plus souvent un appariement de deux exercices qui explorent au moins deux thèmes du programme. Dans le même temps, ces deux exercices donnent lieu à la fois à des questions calculatoires et à des questions qui peuvent être plus ouvertes. La dimension des exercices peut être variée mais cela est bien entendu pris en compte par le jury.

Nous recommandons donc d'axer la préparation sur la connaissance et la maîtrise des contenus, les automatismes de calcul et la faculté d'adaptation liée à l'étude d'exercices variés (et pas seulement d'exercices-types). L'aisance dans la présentation est un élément déterminant, plusieurs mises en situation d'oral de mathématique seront bénéfiques aux candidats ayant choisi les mathématiques en option obligatoire.

Enfin, s'étant bien préparés, la réactivité et la combativité sont des éléments déterminants pour se démarquer des autres candidats.

Nous espérons que ces conseils aideront les futurs candidats à préparer, pour ceux qui l'auront choisie, l'épreuve de mathématique dans le cadre de l'option obligatoire au choix aux épreuves d'admission du concours littéraire.

8) Épreuves sportives

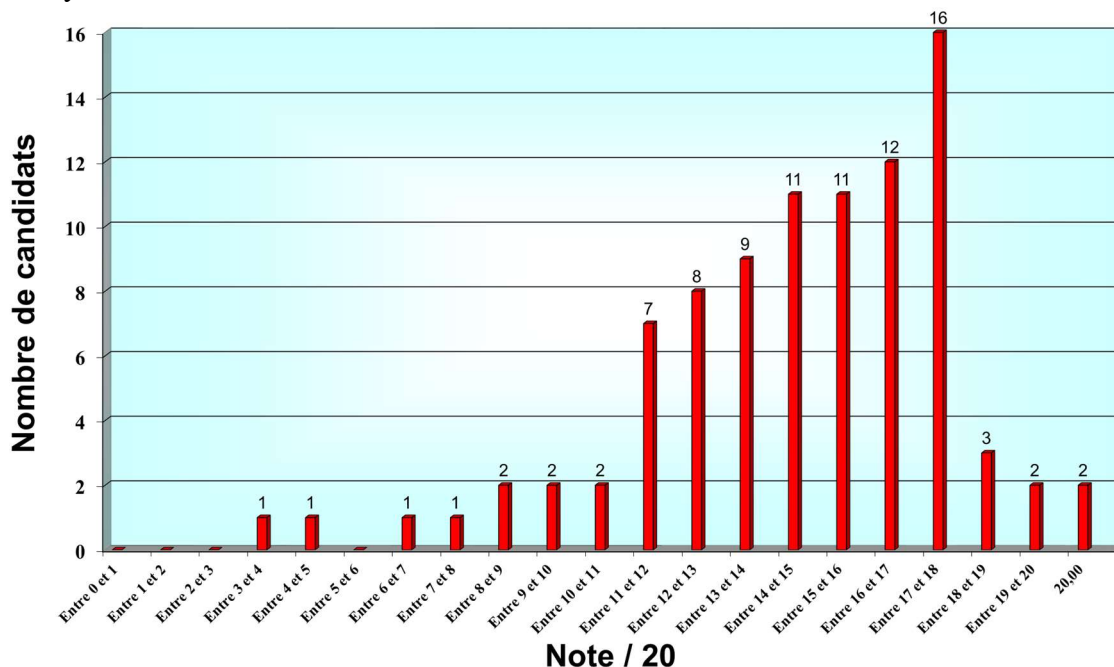
Coefficient 10

Rapport de l'examineur : CNE François GRENIER (Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan)

Renforcé par un collectif de moniteurs et de moniteurs-chefs sport de différentes unités de l'armée de terre.

Répartition des notes

- Nombre de candidats : 91
- Moyenne maximale obtenue : 20 / 20
- Moyenne minimale obtenue : 3,33 / 20
- Moyenne : 14,42 / 20



Commentaires généraux sur la session 2021

91 candidats ont réalisé les épreuves sportives : 72 garçons et 19 filles.

Les épreuves sportives imposées réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires correspondant aux exigences du métier d'officier. En effet, la force physique, l'endurance, la résistance et la volonté doivent être ici exploitées au mieux.

Tous les candidats ont évolué dans les mêmes conditions et aux mêmes horaires.

Les bonnes relations avec les personnels du bureau concours et le travail en commun réalisé ont permis d'évoluer sereinement et de produire un travail de qualité.

Le nombre de moniteurs Entraînement physique militaire et sportif (EPMS) affectés aux tâches de chronométrage et mesures de performances s'est révélé en adéquation avec la nécessité d'un bon déroulement des épreuves.

Commentaires particuliers

Cette année, les candidats du concours littéraire sont apparus motivés et bien préparés. La moyenne générale révèle un bon niveau d'ensemble et une bonne préparation physique. L'existence d'une moyenne éliminatoire pour les épreuves sportives incite les candidats à mieux appréhender leur préparation physique.

Deux candidates ont obtenu la moyenne de 20/20. Cette moyenne prouve l'existence d'une véritable préparation physique, fondée sur de réelles qualités athlétiques.

Parmi les différentes épreuves, celle des tractions apparaît la plus difficile pour les candidates malgré un barème différencié.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les épreuves sportives de l'admission ne s'improvisent pas. Elles sont exigeantes moralement et physiquement. Affectées d'un coefficient 10, elles ne peuvent pas être négligées. Les candidats, doivent arriver préparés, en bonne condition physique, être conscient des objectifs à atteindre et avoir la connaissance précise des protocoles d'épreuves afin de ne pas découvrir les subtilités techniques des épreuves le jour du concours.

Lors du passage des épreuves, il faut être à l'écoute des explications et démonstrations données par les moniteurs E2PMS et ne pas hésiter à poser des questions. Point important, il est fortement conseillé de s'entraîner à la succession des épreuves sur un temps limité (04h00) afin de définir les échauffements pour chaque discipline et la récupération.

Enfin, il est rappelé que pour être autorisé à participer aux épreuves sportives, le candidat doit présenter un certificat médical conforme et dûment renseigné lors de la chaîne d'accueil.

9) Annexe I : arrêté de désignation du jury d'admissibilité et d'admission du concours littéraire d'accès à l'ESM

MINISTÈRE DES ARMÉES

ARRÊTÉ portant désignation des membres des jurys des épreuves d'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2021.

Du 04 JUIN 2021

La ministre des armées :

Vu le décret 2008-940 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre (A) ;

Vu l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (B),

Arrête :

Art. 1^{er}.

La liste des membres des jurys dont la compétence s'exerce pour l'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire, organisés en 2021, est arrêtée comme suit :

Président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale, du sport et de la recherche Yves **PONCELET**

Vice-président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale, du sport et de la recherche François **VANDEBROUCK**

Officier supérieur, adjoint du président :

pour les concours en sciences économiques et sociales et concours littéraire :

Titulaire : Lieutenant-colonel de réserve Laurent **NEISIUS**
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

pour les concours scientifiques :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

Art. 2.

La liste des professeurs, examinateurs des jurys d'admission, est arrêtée comme suit :

Concours mathématiques et physique :

Monsieur Julien **AUROUET**
Monsieur Aymeric **AUTIN**
Monsieur Alain **BLANDIGNÈRES**
Madame Claire **BONNOIT-CHEVALIER**
Madame Mathilde **DUNOYER**

Monsieur Niels **GAUDOUEN**
Monsieur Nicolas **PARTRICK**

Concours physique et chimie :

Madame Pauline **BOULLEAUX-BINOT**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Madame Alexandra **COURTEAUX**
Madame Laetitia **PEYROUX**
Madame Maud **SAVEYROUX**
Madame Emmanuelle **SÉBERT-CUVILLIER**
Monsieur Guillaume **TOMASINI**

Concours physique et sciences de l'ingénieur :

Monsieur Erwin **AUTIER**
Madame Sylvie **BARSU**
Monsieur Clément **DEBLIECK**
Monsieur Jean **DERVIEUX**
Monsieur Cédric **GAMELON**
Monsieur Sylvain **JUHEL**
Monsieur Erik **LACOMBE**
Monsieur Pascal **MONTFROND**
Monsieur Matthieu **NAVINEL**
Madame Florence **ORWAT**
Monsieur Maxime **PERCIE DU SERT**

Concours littéraire :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Monsieur Rachid **BENCHERIF OUEDGHIRI**
Madame Laure **BLANC-HALÉVY**
Monsieur Karim **CHABANI**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**
Madame Hsiao Yuan **FLEURY**
Monsieur Gérald **GAUDENS**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Madame Axelle **GUILLAUSSEAU**
Monsieur Rainer **POHL**
Monsieur Nicolas **SCHOENENWALD**
Monsieur Émile **SCIARRINO**
Monsieur Roderick-Pascal **WATERS**

Concours en sciences économiques et sociales :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Monsieur Vincent **BAROU**
Monsieur Rachid **BENCHERIF OUEDGHIRI**
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Monsieur Xavier **ENSELME**
Madame Hsiao Yuan **FLEURY**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Monsieur Sébastien **HÉMON**
Monsieur Rainer **POHL**
Monsieur Émile **SCIARRINO**

Monsieur Guillaume **TOMASINI**
Madame Susan **WALTERS-GALOPIN**

Art. 3.

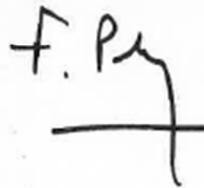
La liste des examinateurs communs pour les cinq concours prévus par l'article 16 de l'arrêté de référence, est arrêtée comme suit, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, et d'autre part, les professeurs dont les noms suivent :

Monsieur Hadrien **BAINIER**
Madame Noémi **COLIN**
Monsieur Guillaume **CRUMIÈRE**
Madame Anne **FILLON**
Monsieur Alexandre **LE MEUR**
Monsieur Ghislain **LE MINTIER**
Monsieur Christian **LAFONT**
Monsieur Olivier **LEBLANC**
Monsieur Teddy **MAJOREL**
Madame Valérie **MASSON**
Madame Caroline **MORINIAUX**
Madame Gabrielle **NAPOLI**
Madame Charlotte **OSTROVSKY-RICHARD**
Madame Fangyun **QIN**
Monsieur Ugo **ROLLIN**
Madame Emmanuelle **ROUSSET**
Madame Stéphanie **SABBAGHI**
Monsieur Michaël **TILLMANN**
Madame Marie **VICTOR**

Art. 4.

Le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Florence **PARLY**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Parly', with a horizontal line underneath.

Notes

^(A) n.i. BO ; JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 22.

^(B) n.i. BO ; JO n° 218 du 21 septembre 2018, texte n° 11.

10) Annexe II : modèle de certificat médical militaire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4*/12
Instruction n°
1700/DEF/DCSSA/PC/MA
du 31 juillet 2014
Format A4.

CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF D'APTITUDE INITIALE

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____
Demeurant à : _____
Identifiant défense : _____

S	I	G	Y	C	O	P

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI NON à titre temporaire NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PRÉPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire – Durée
Aptitude générale au service ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude au parachutisme militaire ⁽⁵⁾ :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École ⁽⁶⁾			
École			
École			

Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).

L'inaptitude à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) _____ Le (date) ____ / ____ / ____
Le médecin ⁽⁷⁾ _____

Signature & cachet du médecin

- (1) En cas d'inaptitude, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.
(2) Rayer les mentions inutiles
(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine
(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.
(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.
(6) Compléter l'identification des écoles postulées.
(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

11) Annexe III : modèle de certificat médical civil

ANNEXE.
CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES DES
CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES.

(Modifié : arrêté du 18/11/2010).

Je soussigné, docteur

Après avoir examiné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) au concours d'admission à :

- l'École de l'air (1) ;
- l'École navale (1) ;
- l'École spéciale militaire (1),

certifie que ce(tte) candidat(e) ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour les concours d'admission à ces écoles :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- tractions et d'abdominaux ;
- course de vitesse (50 mètres) sur piste et en couloir ;
- course de demi-fond sur piste (3 000 mètres).

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

A _____, le _____

Signature

Cachet du praticien

Nota :

Arrêté du 18 novembre 2010, article 4 : les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur pour les concours organisés en 2011.